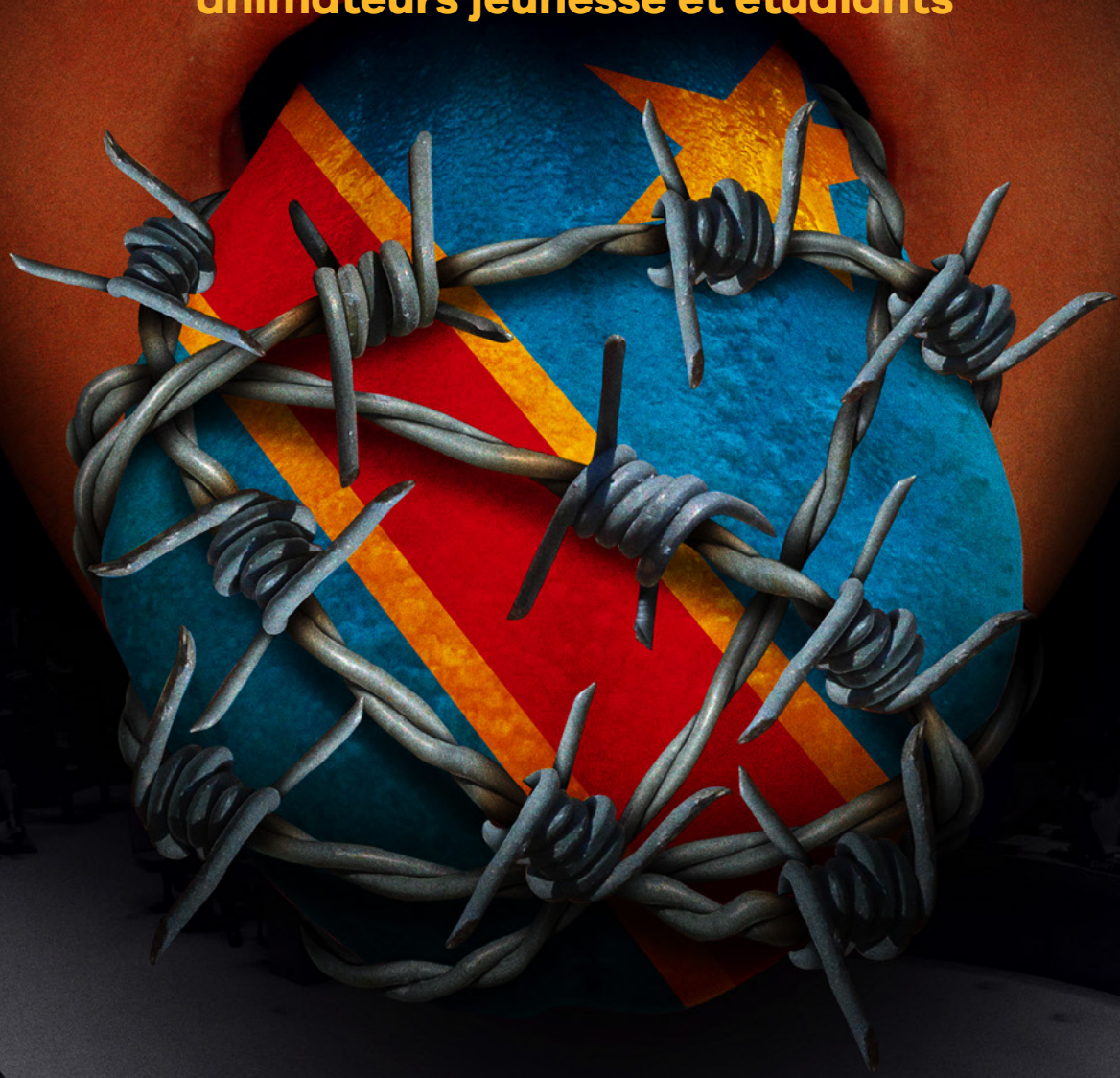


Valise pédagogique destinée aux **professeurs,**  
**animateurs jeunesse et étudiants**



# L'EMPIRE DU SILENCE

UN FILM DE

**THIERRY MICHEL**

FACE À LA LOI DU SILENCE : PRENDRE DU RECUL,  
RÉFLÉCHIR, COMPRENDRE, AGIR ET VIVRE

LES FILMS DE LA  
**passerelle**

PASSERELLE.BE



EMPIREDUSILENCE.COM



# Sommaire

<b>Présentation générale</b>	<b>4</b>
<b>Avertissement</b>	<b>5</b>
<b>Comment lire les supports vidéo ?</b>	<b>6</b>
<b>Le livret pédagogique</b>	<b>7</b>
Préambule	7
Présentation succincte de la République démocratique du Congo	8
Le Rapport Mapping	14
Plus de 10 ans après, des questions demeurent...	14
<b>Les activités proposées aux participants</b>	<b>15</b>
Phase #1 : Le documentaire « La RDC, un cas d'école ? »...	15
Phase #2 : Le parcours vidéo « Justice pour tous ! »	15
PHASE #3 : Débriefing conclusif - l'appropriation	15
<b>Test de connaissance RD Congo</b>	<b>15</b>
Préambule	16
<b>Activité : « La RDC, un cas d'école ? »</b>	<b>19</b>
Préambule	18
Objectifs et buts de l'activité	18
Matériel requis pour le déroulement de l'activité	20
Déroulement de l'activité	20
<b>Activité : « Justice pour tous ! »</b>	<b>22</b>
Préambule	22
Objectifs et buts de l'activité	22
Matériel requis pour le déroulement de l'activité	22
Déroulement de l'activité	22
<b>Débriefing conclusif : l'appropriation</b>	<b>24</b>
Un débriefing exclusif	24
<b>Les annexes</b>	<b>26</b>
<b>#1 Test de connaissance RD Congo</b>	<b>27</b>
<b>#2 Débriefing émotionnel</b>	<b>29</b>
<b>Abécédaire pédagogique</b>	<b>30</b>
<b>Filmographie &amp; bibliographie</b>	<b>38</b>
<b>Sitographie</b>	<b>42</b>

# Présentation générale

La valise pédagogique “étudiants” élaborée à l’occasion de la sortie en salle du film *L’Empire du Silence* (2021) de Thierry Michel offre un outil de réflexion et d’action à propos des droits de l’homme, de leur respect et de leur sauvegarde, particulièrement en République démocratique du Congo.

Elle s’adresse essentiellement<sup>1</sup> aux publics suivants :

- Les étudiants en fin de parcours du Secondaire<sup>2</sup>
- Éventuellement, les mouvements de jeunesse (à partir de 16 ans).
- Les étudiants des Hautes écoles (Journalisme, Droit, Sciences-Po, Armées, etc.). Pour ce public, les professeurs peuvent aussi opter pour une projection du film long métrage<sup>3</sup> et utiliser alors la Valise pédagogique “Campagnes”.

Elle comprend :

- Un fichier DVD avec un documentaire interactif “*La RDC, un cas d’école ?*” sur le cas de la République démocratique du Congo et un parcours vidéo réflexif intitulé “*Justice pour tous !*” qui soulève les grandes questions liées au difficile exercice de la justice après des crimes de guerre, crimes contre l’humanité ou génocide.

- Un livret pédagogique<sup>4</sup> explicatif à l’usage de ceux qui organisent et animent les activités proposées et les débats y afférents. Il est un **outil de documentation** sur les thématiques du film *L’Empire du Silence* et sur la République démocratique du Congo. Il est aussi une **aide à l’animation** des activités proposées. Ce livret contient des fichiers à télécharger pour réaliser l’animation des différentes activités.

Les thématiques abordées par *L’Empire du Silence* liées à la réalité congolaise s’inscrivent dans le champ des Droits de l’Homme, mais elles se déclinent de manières diversifiées :

- **L’impunité** après les guerres et comment y mettre fin suite au Rapport Mapping.
- **L’immobilisme international** depuis plus de 20 ans...
- Face aux victimes civiles, s’attaquer au déni et débiter un **processus de réparation**.
- **Les richesses naturelles** de la RDC, vecteur de violence depuis des décennies.

Vous avez également la possibilité de télécharger une version numérique de cette valise pédagogique et de retrouver des compléments vidéo sur le site [www.empiredu Silence.com](http://www.empiredu Silence.com)

 04 342 36 02

 [films@passerelle.be](mailto:films@passerelle.be)

<sup>1</sup> Il existe une version tout public intitulée “Valise pédagogique destinée aux animateurs d’associations”.

<sup>2</sup> Belgique : 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> - France : 1<sup>ère</sup> et terminale - Suisse : niveau Secondaire II. Globalement, la valise pédagogique concerne les 16-18 ans.

<sup>3</sup> S’informer auprès des Films de la Passerelle.

<sup>4</sup> Cf. La section : Le livret pédagogique.

# Avertissement

La valise pédagogique n'a pas pour but de pointer du doigt un pays en particulier mais bien de partir d'un cas précis, la RDC en l'occurrence, pour alimenter la réflexion et s'interroger sur les mécanismes de la violence, de la loi du silence et de l'impunité par rapport à toutes les violations des droits de l'homme dans les zones de conflit partout dans le monde.

Dans le contenu des vidéos de la Valise pédagogique, nous avons pris soin d'expurger les images les plus choquantes (long métrage) et d'en flouter certaines. Néanmoins, certaines scènes (propos ou images des vidéos) peuvent heurter la sensibilité des participants. Il est donc nécessaire que ceux-ci en soient préalablement avertis. La contextualisation des faits est indispensable, en précisant bien au public qu'il ne s'agit pas d'une fiction, mais de la réalité.

# Comment lire les supports vidéo ?

Rappel : il est possible de télécharger les éléments vidéo sur le site [www.empiredusilence.com](http://www.empiredusilence.com)

Pour faciliter la lecture des différentes capsules vidéo qui composent la valise, nous les avons regroupées en un seul fichier. Nous avons choisi le format DVD toujours utilisé partout et facile d'utilisation. Il s'agit d'une image DVD (.img), les plus familiers avec l'environnement informatique peuvent l'utiliser pour graver directement un DVD si nécessaire. Le fichier peut être lu directement avec un logiciel de lecture vidéo. Par exemple, le logiciel VLC. Ci-dessous, vous trouverez la démarche pour télécharger cette application.

Vous pouvez télécharger le logiciel VLC au moyen du lien suivant :

<https://www.videolan.org/vlc/index.fr.html>

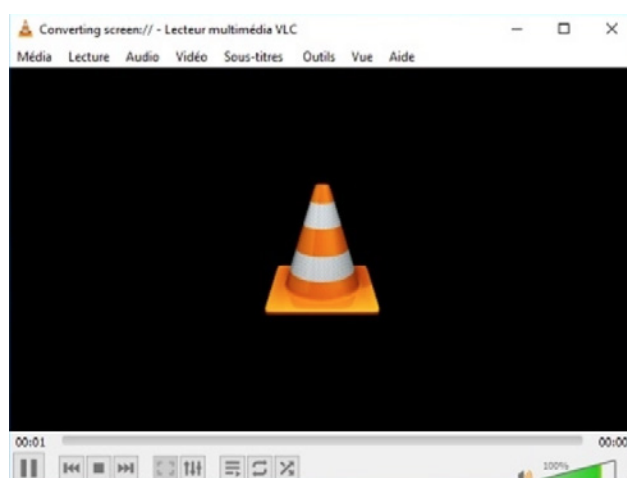
Choisissez sur la page le lien de téléchargement en fonction de votre système d'exploitation (Windows, Mac OS, Linux, Android, Chrome OS, etc.).

**À noter :** VLC est un logiciel **gratuit**. Toute fenêtre s'ouvrant au téléchargement vous demandant de payer ou de communiquer votre numéro de carte de crédit doit être considérée comme une tentative d'hameçonnage. N'en tenez pas compte et recommencez la procédure.

Une fois le logiciel téléchargé, voici un exemple de procédure pour l'installer:

<https://www.youtube.com/watch?v=9dA6J46WEoY>

Lorsque l'installation du logiciel est terminée, ouvrez-le. La fenêtre de lecture de VLC s'ouvre.



En haut, à gauche de l'écran, cliquez sur "Fichier". Sélectionnez "Ouvrir un fichier" et recherchez ensuite dans votre disque dur l'endroit où vous avez déposé le fichier vidéo de la valise pédagogique intitulé: EMPIRE-DU-SILENCE-VALISE-PEDAG.img

Sélectionnez-le. Le fichier se trouve maintenant dans la liste de lecture de VLC. S'il ne se passe rien après quelques secondes, cliquez sur le bouton Play, l'écran de lecture devrait alors s'ouvrir.

Le Menu qui s'affiche alors offre les deux activités disponibles :

1. Le documentaire interactif **"La RDC, un cas d'école ?"**
2. Le parcours vidéo réflexif intitulé **"Justice pour tous !"**

Cliquer ensuite sur le documentaire (idem pour le parcours vidéo).

Au cours du processus, il suffit de se laisser guider par les menus.

# Le livret pédagogique

## PRÉAMBULE

### LE FILM

Après le film *L'homme qui répare les femmes*, qui décrit l'action du Docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018, et la tragédie des femmes victimes de violences sexuelles en République Démocratique du Congo, le réalisateur Thierry Michel part sur les traces du fameux Rapport Mapping<sup>5</sup> établi par des experts des Nations-unies et publié en 2010. Celui-ci répertorie plus de 600 massacres commis dans ce grand pays africain.

Après plus de 10 ans, ce rapport ne semble pas avoir été exploité<sup>6</sup> à sa juste valeur, ni au Congo RD, ni au niveau de la communauté internationale. Bien des questions restent sans réponses quant à l'immobilisme des institutions (particulièrement la justice), la loi du silence et l'impunité qui entourent les exactions graves dénoncées dans ce film choc. Au-delà de la dénonciation des faits, il a le mérite de chercher des réponses à la souffrance des victimes, morts et survivants, afin que l'avenir de la société congolaise soit apaisé.

*L'Empire du Silence* (2021) est un film témoignage bouleversant, une enquête sur l'enquête, un appel à la justice pour les victimes survivantes rencontrées et celles qui, si nombreuses, ont "disparu". Un appel à briser le silence, à mettre fin à l'impunité.

### LE PUBLIC "ÉTUDIANTS"

Afin de pouvoir organiser valablement des activités qui cadrent avec les rythmes et la réalité scolaires, ce n'est pas le film long métrage qui est proposé aux étudiants, mais des activités autour du documentaire interactif et du parcours

### LE RÉALISATEUR, EN BREF...

Cinéaste, photographe et journaliste, Thierry Michel dénonce les détresses et les révoltes du monde, mêlant parfois fiction et réalité. Né en 1952 à Charleroi en Belgique, dans une région industrielle surnommée "Le Pays Noir", Thierry Michel engage à 16 ans des études à l'Institut des Arts de Diffusion, à Bruxelles. En 1976, il entre à la télévision belge où il réalise de nombreux reportages de par le monde. C'est ensuite le passage au cinéma avec de nombreux documentaires internationalement reconnus, primés et diffusés.

Cf. filmographie en fin de livret.



vidéo réflexif. Ceux-ci permettent de creuser les thématiques en lien avec le film de Thierry Michel et notamment celle qui les résume toutes : comment rompre avec l'impunité et la loi du silence ou comment exercer la justice ?

<sup>5</sup> [https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Countries/CD/DRC\\_MAPPING\\_REPORT\\_FINAL\\_FR.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Countries/CD/DRC_MAPPING_REPORT_FINAL_FR.pdf) - Ce rapport est le fruit d'entretiens avec plusieurs centaines d'interlocuteurs, tant Congolais qu'étrangers, qui ont été témoins des atrocités commises dans le pays entre 1993 et 2003. Un premier pas vers la vérité ?

<sup>6</sup> Cf. infra le § Le Rapport Mapping.

# PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La République démocratique du Congo s'inscrit dans un contexte tout à fait particulier et unique. Pour appréhender le documentaire et ses nombreuses thématiques, il est nécessaire de détenir quelques éléments de compréhension concernant l'histoire, la géopolitique et les richesses naturelles de ce pays grand comme un continent.

## REPÈRES HISTORIQUES...

### Avant le XV<sup>e</sup> siècle

Le Bassin du Congo est géré par de grands États centralisés : Kongo, Kuba, Lunda, Luba, Songye, Garenganze, etc.

### Du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : l'esclavage

Les Européens interfèrent dans l'histoire des royaumes établis à l'ouest par la traite négrière qui profite au Portugal, puis au Pays-Bas, l'Angleterre et la France.

L'esclavage subsiste au XIX<sup>e</sup> siècle à travers des razzias très violentes organisées par les Sultanats de l'est à partir de Zanzibar.

La traite négrière a non seulement déporté par la violence des êtres humains<sup>7</sup> arrachés à leur territoire et leur culture, mais encore meurtri les populations locales, déstructuré et fragilisé les sociétés traditionnelles.

### XIX<sup>e</sup> & XX<sup>e</sup> siècle : la colonisation

De 1885 à 1908, ce territoire immense devient possession personnelle du roi des Belges Léopold II. C'est l'époque de l'**État indépendant du Congo** consacré internationalement par le Congrès de Berlin (1884-1885). Période controversée aujourd'hui encore<sup>8</sup>.

1908, le roi Léopold II cède l'État indépendant du Congo à la Belgique. Le territoire congolais devient une possession coloniale belge, le Congo belge. Il est géré par la Belgique jusqu'en 1960.

### L'indépendance, la première République (1960-65)

30 juin 1960 : l'indépendance, la République du Congo. Président : Joseph Kasa Vubu, Premier ministre : Patrice Lumumba.

17 janvier 1961 : exécution de Patrice Lumumba. Les premiers ministres se succèdent.

1964 : La république est rebaptisée République démocratique du Congo pour la différencier de celle du Congo Brazzaville.

### La seconde République (1965-1997)

24 novembre 1965 : Mobutu renverse le Président Kasavubu par un coup d'État militaire et s'auto-proclame président. Au fil du temps, il établit un régime dictatorial fort fondé sur l'autorité et le nationalisme.

1971 à 1997 : la zaïrianisation<sup>9</sup> du pays entraîne son changement de nom en République du Zaïre. Elle mènera au dépérissement de l'économie.

Dès 1990, crise économique, annonce de démocratisation du régime, effondrement des services publics, inflation galopante, déliquescence de l'armée préparent la chute de Mobutu.

La première guerre du Congo éclate avec le soutien actif du Rwanda et de l'Ouganda sous la forme d'une rébellion armée : l'Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). Les massacres de masse commencent. L'AFDL met fin au régime de Mobutu lorsqu'elle entre à Kinshasa le 17 mai 1997. Laurent-Désiré Kabila s'auto-proclame président.

<sup>7</sup> On ne saura jamais exactement combien !

<sup>8</sup> Cf. le rapport récent (689 pages) des experts de la Commission spéciale Congo - Passé colonial chargée de faire la clarté sur l'État indépendant du Congo (1885-1908) et sur le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962) : <https://www.dekamer.be/FLWB/PDF/55/1462/55K1462002.pdf>

<sup>9</sup> Octobre 1971, Mobutu annonce des mesures visant à effacer les traces de l'Occident et sa domination par retour à l'authenticité : africanisation des toponymes et des patronymes (cf. les "Z Z" pour Zaïre = Pays, fleuve, monnaie). Dès 1973, processus de nationalisation des entreprises étrangères avec radicalisation en 1975 au profit de l'élite.



### La nouvelle République démocratique du Congo

La République du Zaïre retrouve son ancien nom. Le régime de Kabila s'avère tout aussi autoritaire que celui de Mobutu. Le multipartisme est supprimé, une nouvelle constitution met le président à la tête des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Le 26 juillet 1998, Kabila rompt avec ses anciens alliés : le Rwanda et l'Ouganda. Les deux pays déclarent la guerre à la RDC et l'envahissent. C'est le début de la deuxième guerre du Congo, terriblement meurtrière.

Le 16 janvier 2001, le président Laurent-Désiré Kabila est assassiné. Dès le lendemain, son fils Joseph Kabila, 28 ans, lui succède.

- **2005** : nouvelle constitution adoptée par référendum.
- **2006** : premières élections libres depuis 1966 confirmant Kabila à la tête du pays.
- **2011** : deuxième mandat de Kabila.
- **2018** : nouvelles élections présidentielles (sans Kabila) le 30 décembre.
- **2019** : Félix Tshisekedi est proclamé président de la République par la Cour constitutionnelle le 20 janvier et prête serment le 24. Il avait fait alliance avec le parti de Kabila pendant la campagne électorale.



## GÉOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE

Le Congo RD est le deuxième plus grand pays d'Afrique après l'Algérie. Son territoire couvre 2.345.000 km<sup>2</sup>, soit un peu plus de la moitié de la superficie de l'Union européenne<sup>10</sup> (4 millions de km<sup>2</sup>).

Le français est la langue officielle du pays (langue utilisée pour l'enseignement, la politique, les médias). Vu sa population estimée à 89,56 millions en 2020, cela fait donc du Congo RD le 1<sup>er</sup> pays francophone au monde<sup>11</sup> et de facto le plus grand pays francophone d'Afrique.

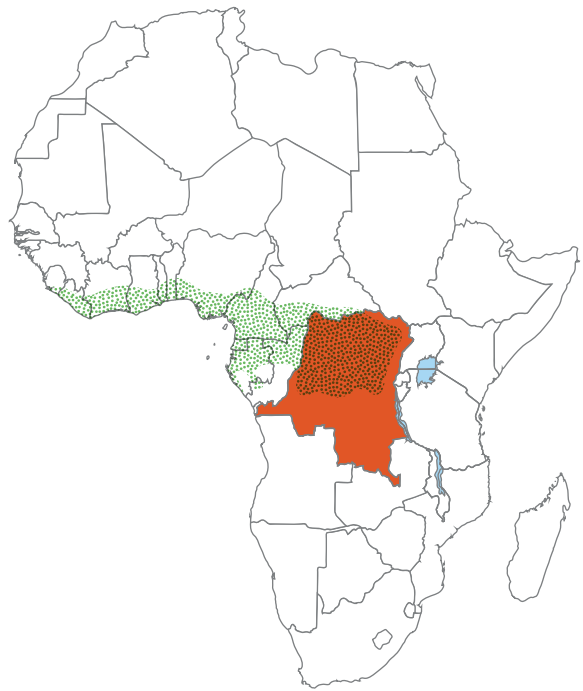
Le territoire de la RDC détient la plus vaste partie de la forêt équatoriale, riche en biodiversité. Le sous-sol du pays regorge de minerais précieux (cuivre, cobalt, coltan, lithium, uranium, or et diamants), particulièrement à l'est du pays et dont la population ne profite pas. Ces richesses sont source de corruption, de conflits et de pillages répétés de la part des pays voisins, ce qui explique les deux guerres du Congo. Celles-ci ont entraîné depuis plus de vingt ans des déplacements de population (réfugiés), des massacres de masse de civils, des actions génocidaires, l'enrôlement d'enfants soldats, des mutilations, le viol systématique comme arme de guerre. En un mot : l'horreur...

L'horreur, le chaos, et le pillage des richesses comme système qui perdure profite nécessairement à plusieurs. La question est de savoir à qui ? Pas seulement aux pays limitrophes qui convoitent les richesses du Congo, mais encore aux multinationales qui les achètent et, in fine, aux pays occidentaux et à leurs consommateurs.

On peut ainsi comprendre l'immobilisme, mais aussi le silence, de la communauté internationale quant à cette tragédie.

Pourtant, elle est présente au cœur du conflit depuis 1999 via la MONUC puis la MONUSCO en mission pour le maintien de la paix à l'est du pays avec un effectif de plus de 20.000 personnes et un budget annuel colossal de plus de 1 milliard de dollars par an.

Après 20 ans de présence au Congo, on est véritablement en droit de s'interroger sur le succès d'une telle entreprise et sur les capacités de la communauté internationale à faire cesser les violences, à rompre la loi du silence et à mettre fin au cycle de l'impunité.



<sup>10</sup> 76 fois la superficie de la Belgique et environ 4 fois celle de la France.

<sup>11</sup> Population française : 67,39 millions.



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



## LES DEUX GUERRES EN TERRITOIRE CONGOLAIS

6 avril 1994

L'avion transportant le président rwandais Juvénal Habyarimana et le président burundais Cyprien Ntaryamira, tous deux hutus, a été abattu à l'aide de missiles sol-air alors qu'il se préparait à atterrir à Kigali au Rwanda.



6 octobre 1996

Massacre à l'hôpital Lamera (Kivu), où le Dr Mukwege Denis était médecin. Le premier massacre d'une longue série, toujours en cours à ce jour.



2 août 1998

Une nouvelle rébellion éclate au Kivu contre le régime Kabila, téléguidé par le Rwanda et l'Ouganda. Le Zimbabwe, la Namibie et l'Angola se portent au secours de Kinshasa.



Mai 1994



Suite au génocide rwandais, plus d'1 million de Hutus se réfugient dans l'est du Zaïre au Kivu.

15 mars 1997



Kisangani troisième ville du pays tombe aux mains de l'Alliance de Laurent Désiré Kabila.

Juillet 1999



Signature des accords de Lusaka prévoyant un cessez-le-feu, le déploiement d'observateurs de l'ONU.

août 1996

Les banyamulengés tutsis ainsi que des rebelles zaïrois lancent une nouvelle rébellion dans le nord Kivu, suivi peu après par une rébellion dans le sud Kivu. Plusieurs villes zaïroises tombent aux mains des rebelles sous la direction de Laurent Kabila.

28 juillet 1998



Le président Kabila met fin à la présence des militaires rwandais au sein des forces armées congolaises.

Juillet 1996



Première guerre et régime de l'AFDL\*

\* L'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL ou ADFLC) était une coalition de dissidents rwandais, ougandais, burundais et congolais, de groupes minoritaires mécontents et de nations qui ont renversé Mobutu Sese Seko et porté Laurent-Désiré Kabila au pouvoir pendant la première guerre du Congo.

17 mai 1997



Entrée des troupes de l'Alliance dans Kinshasa. A Lubumbashi Laurent Désiré Kabila assume la prise de pouvoir et s'auto-proclame chef de l'État. Mobutu fuit le pays.

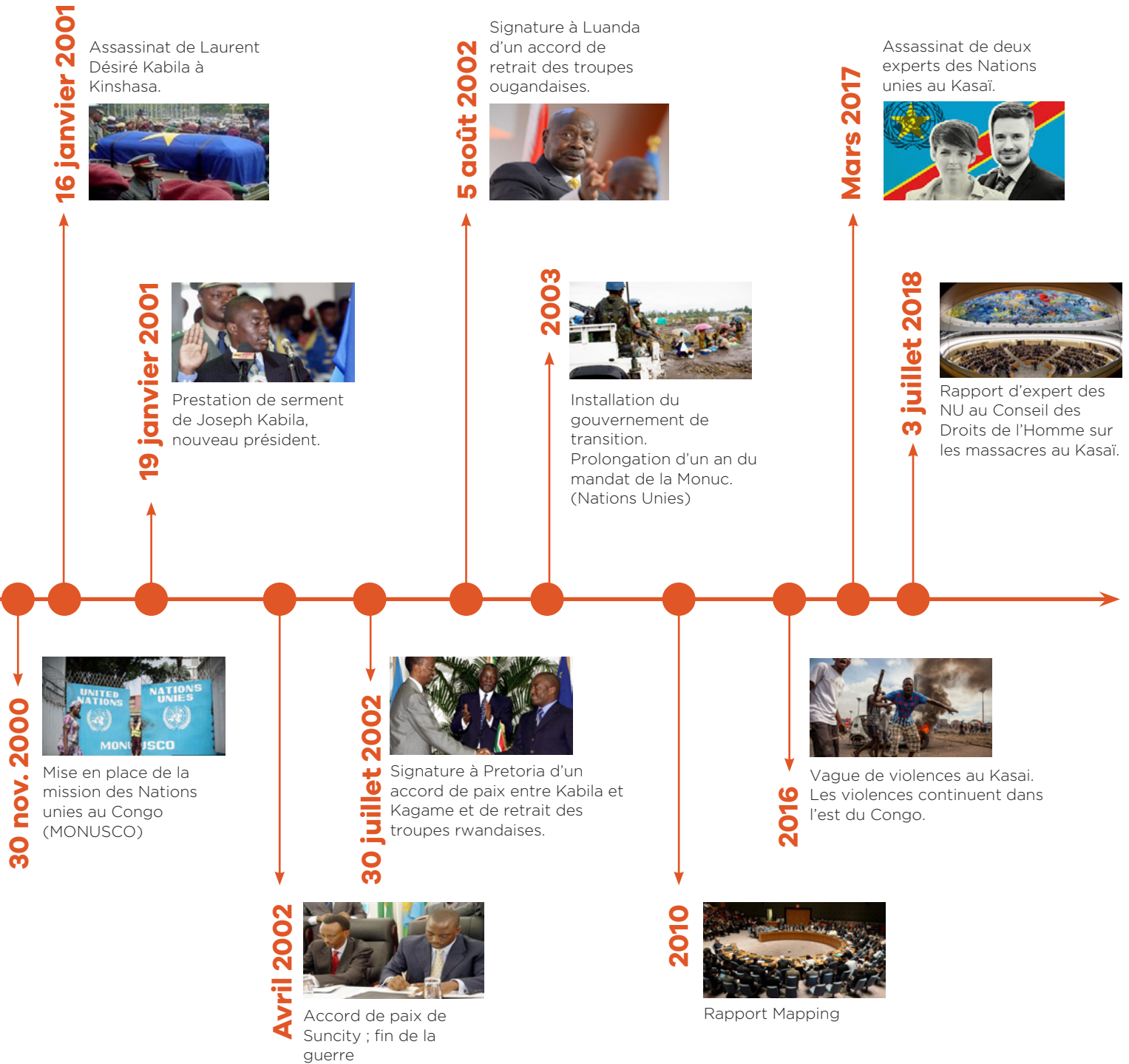
5 au 10 juin 2000



Nouvelle guerre de Kisangani mettant aux prises rwandais et ougandais.

Juillet 1996 à juillet 1998  
PREMIÈRE GUERRE

Août 1998 à janvier 2001  
DEUXIÈME GUERRE



**Janvier 2001 à juin 2003  
 VERS LA TRANSITION**

## LE RAPPORT MAPPING

Pour rappel, le film de Thierry Michel, *L'Empire du Silence*, s'est construit en lien avec le Rapport Mapping. Dans les grandes lignes, voici ce qu'il faut en connaître.

### SON OBJECTIF

Le Rapport Mapping (août 2010) concerne les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo. Il a été élaboré par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Le Rapport Mapping n'a pas pour but de relever les responsabilités individuelles, même si une liste d'individus, présumés auteurs des massacres, a été établie et conservée confidentiellement à l'ONU. Ce rapport est avant tout un premier pas vers un processus de vérité sur ce passé douloureux.

### SON CONTENU

Il relate les violations les plus graves dans un document dense basé sur des recherches extensives et rigoureuses effectuées par une vingtaine d'enquêteurs sur une période de 12 mois. Il examine 617 des incidents les plus graves<sup>12</sup> sur une période de 10 ans<sup>13</sup>, fournissant des détails sur des massacres de grande ampleur, des violences sexuelles<sup>14</sup> et d'autres exactions commises par des milices armées, des rebelles ou des armées étrangères et aussi par les forces armées congolaises. Le rapport souligne particulièrement les violences faites aux femmes, souvent abjectes, et aussi aux enfants.

Le Rapport Mapping indique également clairement que les ressources naturelles du Congo (surtout dans la partie est du pays) et leur exploitation ont un lien avec les crimes perpétrés dans ces régions.

Enfin, dans sa conclusion, le rapport déclare que la majorité des crimes documentés peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Il pose aussi la question de savoir si

certains crimes commis par l'armée rwandaise et l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) contre des Hutus (rwandais réfugiés et congolais) en 1996 et 1997 ne pourraient pas être qualifiés de crimes de génocide. Accusation grave que les dirigeants du Rwanda rejettent. Seule l'ouverture d'une enquête judiciaire complète pourrait faire la lumière sur la qualification des crimes rapportés et décider si ceux-ci constituent des crimes de génocide.

## PLUS DE 10 ANS APRÈS, DES QUESTIONS DEMEURENT...

Face aux 617 cas graves recensés dans le rapport, peu de poursuites ont été menées contre les responsables de ces crimes. Comment est-il possible que ce rapport ne soit pas suivi d'effets tant sur le plan national qu'international ? Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour "réparer" la société congolaise ? Sans justice, ce n'est pas possible.

Pourquoi les massacres se sont-ils poursuivis après la chute de Mobutu ? Et combien de temps vont-ils encore durer ? Pourquoi l'immobilisme général au Congo et dans la communauté internationale malgré la présence de l'ONU en RDC depuis 20 ans ?

Pourquoi les noms des présumés criminels restent-ils secrets et non exploités par les organes de justice. Cela relève-t-il d'une absence de volonté à les traduire en justice ? Pourquoi ?

Quels sont les intérêts économiques congolais et internationaux en jeu derrière le silence des institutions, derrière l'absence de justice ?

À qui profite cette impunité systématique ?

<sup>12</sup> Sans compter ceux qu'on ne connaît pas encore, ou ceux que les experts n'ont pas pu investiguer faute de temps, de moyens ou d'infrastructure défailante.

<sup>13</sup> On aurait pu y ajouter 10 ans et plus (la fin du régime Mobutu et les années après 2003).

<sup>14</sup> Cf. le film : "L'homme qui répare les femmes : la colère d'Hippocrate" (2015).

# Les activités proposées aux participants

Deux activités sont proposées aux étudiants :

- Un documentaire interactif, **“La RDC, un cas d'école...”**
- Une activité d'implication sous la forme d'un parcours vidéo réflexif : **“Justice pour tous ?”**

Le professeur est invité à se familiariser avec les informations et les consignes développées dans les pages qui suivent. De même, il découvrira préalablement les supports vidéo afin de les exploiter pleinement.

Les activités se déclinent en 3 phases distinctes décrites brièvement ci-dessous.

## **PHASE #1 : LE DOCUMENTAIRE “LA RDC, UN CAS D'ÉCOLE ?”**

Le documentaire interactif reprend des thèmes et des extraits du film *L'Empire du Silence* ainsi que des documents didactiques pour faciliter la compréhension des participants.

Pour un contenu plus détaillé des thématiques, du parcours et des modalités pratiques d'organisation et d'animation, voir le chapitre IV. infra.

## **PHASE #2 : LE PARCOURS VIDÉO “JUSTICE POUR TOUS !”**

Le parcours vidéo réflexif soulève les grandes questions liées à l'exercice de la justice après des crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou génocide. C'est une activité d'implication qui vise une appropriation responsable et citoyenne.

Pour un contenu plus détaillé des thématiques abordées dans ce parcours et des modalités pratiques d'organisation et d'animation, voir le chapitre V. infra.

## **PHASE #3 : DÉBRIEFING CONCLUSIF - L'APPROPRIATION**

Ce débriefing a pour objet l'ensemble des thématiques développées dans les deux activités proposées ci-dessus. Il exploite les champs d'investigation suivants :

- La **compréhension** afin de vérifier l'acquisition des connaissances et des aptitudes à réfléchir quant à la sauvegarde des droits de l'homme.
- L'**appropriation** afin de vérifier la capacité de faire siennes des thématiques délicates et difficiles et à mettre en œuvre des actions concrètes pour modifier les comportements (violence, crimes de guerre, crimes contre l'humanité, etc.).

Pour un contenu plus détaillé du débriefing conclusif et des modalités pratiques d'organisation et d'animation, voir le chapitre VI. infra.

# Test de connaissance RD Congo

## PHASE #1 - FICHE ANIMATEUR

### PRÉAMBULE

Le test de connaissance préalable au visionnement du documentaire “*La RDC, un cas d'école ?*” se présente sous la forme de rubriques thématiques contenant quelques questions de type QCM ou libres au sujet de la République démocratique du Congo. Les participants remplissent le Test à imprimer préalablement (cf. section “Les annexes”, annexe #1).

Les réponses sont ensuite discutées en groupe classe. Le professeur peut alors approfondir les connaissances des étudiants en fonction des visées pédagogiques de son cours.

Les réponses exactes apparaissent en gras, excepté dans les cas où les participants sont appelés à citer l'une ou l'autre réponse possible. Certaines réponses sont agrémentées de notes supplémentaires (les § “A noter”) afin d'enrichir les connaissances et le débat sur la RDC.

### LES LANGUES DU PAYS

#### Quelle est la langue officielle du pays ?

- Le lingala
- Le swahili
- **Le français**

Le français est la langue utilisée pour l'enseignement, la politique, les médias. Vu sa population, cela fait du Congo RDC le 1<sup>er</sup> pays francophone au monde et de facto le plus grand pays francophone d'Afrique.

#### En dehors du français, combien y a-t-il de langues considérées comme nationales (largement utilisées) ?

- 2
- 3
- **4** → Swahili (environ 40% de la population), lingala, Kikongo, tshiluba

#### Combien y a-t-il de langues locales en RDC ?

- Entre 5 et 10
- Entre 50 et 100
- **+ de 200** (214 selon SIL International et 400 pour d'autres)

### HISTOIRE ANCIENNE & CONTEMPORAINE

#### Quelle est la date de l'indépendance du Congo RDC ?

- 1958 (Congo Brazzaville)
- **1960** (RDC, 30 juin exactement)
- 1963 (Kenya)

#### Quel pays a administré le Congo avant son indépendance ?

- La France
- **La Belgique** (De 1908 à 1960, soit 52 ans de colonisation sous l'appellation de Congo belge)
- Le Luxembourg

#### Quel était le statut du Congo juste avant l'administration belge ?

- **Un État indépendant du Congo\***
- Des chefferies, petites principautés
- Le Royaume Kongo

\* État indépendant du Congo : de 1885-1908 (soit 23 ans), possession personnelle du roi des Belges Léopold II. État consacré internationalement par le Congrès de Berlin (1884-1885). Travail forcé pour la production de caoutchouc (grande demande pour la fabrication des pneus).

#### Et avant le XV<sup>e</sup> siècle, quel était le système sociopolitique du Bassin du Congo ?

- Aucun système organisé ou absence de populations
- À l'origine, occupation de la forêt tropicale par les pigmées Baka (chasseurs et cueilleurs)
- **De grands États centralisés** : Kongo, Kuba, Lunda, Luba, Songye, Garenganze, etc.



### Combien de présidents a connu cette république ?

- 2 → Élus sans passer par la case coup d'état ou le statut de fils de... : Joseph KASA-VUBU, Félix TSHISEKEDI
- 3 → Idem, plus Joseph KABILA élu en 2006
- 5 → Tous ceux qui ont exercé le pouvoir : Joseph KASA-VUBU, Joseph Désiré MOBUTU, Laurent Désiré KABILA, Joseph KABILA, Félix TSHISEKEDI

### Quel fut le nom porté par la RDC de 1971 à 1997 ?

- La Zambie
- **Le Zaïre**
- Le Zimbabwe

### Combien de guerres a connu le pays depuis son indépendance ?

- 1
- 2 → De 1996 à 1997\* et de 1998 à 2003\*\*
- 3

\* Renversement de Mobutu

\*\* Guerre dite continentale africaine avec l'intervention des pays suivants : Rwanda, Ouganda, Burundi, Angola, Namibie, Zimbabwe, Tchad, Libye et Soudan.

## GÉOGRAPHIE

### Où se situe le territoire de la RDC en Afrique ?

- En Afrique du nord
- En Afrique de l'ouest
- **En Afrique centrale**
- En Afrique australe

### Quelle est la superficie de la RDC ?

- 30.689 km<sup>2</sup> (celle de la Belgique)
- 632.734 km<sup>2</sup> (celle de la France)
- **2.345.000 km<sup>2</sup>**

RDC = 76 fois la superficie de la Belgique, environ 4 fois la superficie de la France, la moitié de la superficie de l'UE (4 millions de km<sup>2</sup>), 2<sup>e</sup> pays le plus vaste d'Afrique après l'Algérie.

### Quelle est la capitale de la RDC ?

- Luanda (Angola)
- **Kinshasa** (RDC)
- Kampala (Ouganda)

### Quel était le nombre d'habitants en 2020 ?

- 67,39 millions (population France)
- 83,24 millions (population Allemagne fédérale)
- **89,56 millions** (population RDC)

### Neuf pays sont limitrophes à la RDC.

#### Pouvez-vous en citer 4 à minima ?

- République du Congo (Brazzaville)
- République centrafricaine
- Soudan du sud
- Ouganda
- Rwanda
- Burundi
- Tanzanie
- Zambie
- Angola

### Quelle est la longueur du fleuve Congo ?

- 1280 km (Lomani)
- 2153 km (Kasaï)
- **4700 km** (Congo)

Le fleuve Congo est l'un des plus grands d'Afrique avec le Nil (6852 km). C'est une voie navigable (6 à 14 km de large, point le plus profond : 250 m). Son débit est de 39610 m<sup>3</sup>/s. Son bassin correspond à la forêt tropicale (3,7 millions de km<sup>2</sup>) qui s'étend sur 7 pays<sup>15</sup>.

## LES RICHESSES DU PAYS

### Quelles sont les principales productions exportées ? Citez-en 4.

- Le café
- Le thé
- Le cacao
- Le sucre
- L'huile de palme
- Le caoutchouc
- Le coton

<sup>15</sup> Les 7 pays concernés : République démocratique du Congo, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Cameroun, République Centrafricaine.

#### Quelles sont les principales ressources minérales de son sous-sol ? Citez-en 4.

- Le cuivre (premier producteur en Afrique)
- Le cobalt (premier producteur mondial)
- Le coltan (50% des réserves mondiales)
- Le lithium
- L'uranium
- L'or
- Les diamants (2<sup>e</sup> réserve mondiale)
- Les hydrocarbures

Ces richesses sont source de conflits et de pillage de la part des pays voisins, surtout à l'est du pays. La Banque mondiale a répertorié 1100 minéraux et métaux précieux en RDC. À titre indicatif, prix au kilo des minerais suivants : Argent = 700 à 800€ ; Cobalt = 50 à 60€ ; Coltan = 100 à 120€ ; Cuivre = 7 à 9€ ; Lithium = 30 à 40€ ; Or = 50000 à 53000€ ; Uranium = 40 à 50€.

#### Quel était le montant du revenu mensuel moyen par habitant en 2019 ?

- 16,66\$ (Burundi)
- 31,80\$ (Mozambique)
- **42,25\$,** (RDC), soit moins de 1,90\$/jour (seuil de pauvreté internationale)

## ÉLÉMENTS DE GÉOPOLITIQUE

#### Quelles sont les richesses écologiques et touristiques de la RDC ?

- La forêt équatoriale dense et riche en biodiversité végétale et animale (oiseaux, gorilles, éléphants, okapis, et bonobos)
- L'abondance de l'eau (grand potentiel hydroélectrique dans le pays)
- La faune et la flore très riche dans toutes les régions

#### Quelle est la superficie potentielle des terres arables en millions d'hectares ?

- 8\*
- 20
- 40
- **80\*\***

\*8 = correspond aux terres cultivées de nos jours, soit 10% seulement du potentiel.

\*\*80 = correspond au potentiel des terres cultivables.

Le pays pourrait facilement s'autosuffire et exporter les productions.

#### Quelles sont les portes d'accès au marché national et mondial ? Citez-en 2.

- À l'ouest, la ville portuaire de Matadi avec son ouverture sur l'Océan Atlantique
- À l'est, la Région des Grands Lacs avec son ouverture sur l'Océan Indien
- Le fleuve Congo, navigable\* par section, traverse le pays d'est en ouest
- Les 5 aéroports\*\* internationaux (Bipemba, Goma, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi)
- Le réseau ferroviaire (avec 5033 km non interconnectés)

\* Le fleuve Congo est en tout cas navigable de Kisangani à Kinshasa (1734 Km).

\*\* Il existe aussi plus de 20 aéroports régionaux.

#### Quel est le montant annuel du budget de la Monusco ?

- 100 millions USD
- 500 millions USD
- **Plus d'1 milliard USD**

Ce montant est constant depuis au moins 2013. On peut s'interroger sur l'impact économique local de cette mission de l'ONU en RDC. Au regard du budget annuel de la RDC (2019 : 5,9 milliards USD ; 2020 : 10,99 milliards USD ; 2021 : 7,1 milliards USD), le coût de la Monusco en RDC paraît démesuré.

#### Les richesses diverses et abondantes de la RDC sont-elles actuellement favorables et source de développement pour sa population ?

- Oui, les populations bénéficient pleinement de retombées économiques très favorables à leur développement.
- **Non**, pas vraiment au vu de la pauvreté des populations. Ces richesses sont aujourd'hui encore au mieux source de déstabilisation et de corruption et, au pire, source de conflits et de pillages réguliers téléguidés par des pays voisins.

# Activité : "La RDC, un cas d'école ?"

## PHASE #1 - FICHE ANIMATEUR

**Timing minimal requis : 2 périodes consécutives de 50'**

### PRÉAMBULE

- Pour préserver la cohérence de cette activité, bien respecter l'ordre des périodes proposées infra (#1, puis #2) dans la section "Déroulement de l'activité".
- Prévoir le téléchargement et l'impression de quelques documents à destination des étudiants, par exemple : les annexes #1 et 2 (voir « Les annexes » p. 26). Idem pour le fichier DVD contenant les vidéos à télécharger sur le site [www.empiredusilence.com](http://www.empiredusilence.com).
- Les participants sont appelés à prendre quelques notes pour les aider à participer aux échanges du groupe.

### OBJECTIFS ET BUTS DE L'ACTIVITÉ

#### LES OBJECTIFS

Le documentaire interactif plonge les participants dans la découverte des horreurs commises en RDC. Cette découverte interpelle et ouvre nécessairement les grandes questions philosophiques et éthiques autour des responsabilités<sup>16</sup>, de l'impunité<sup>17</sup> érigée en système, de l'exercice de la justice<sup>18</sup>.

Le documentaire, les interactions du groupe et le débriefing devraient amener chaque participant à **devenir un citoyen mieux éclairé et mieux équipé en ce qui concerne les atteintes aux droits humains où qu'ils se produisent.**

Enfin, plus largement encore, cette première activité peut amener le groupe classe à ouvrir le débat sur d'autres événements de l'Histoire mondiale. Par exemple : les anciens nazis pour la plupart non poursuivis après la IIe Guerre mondiale, les guerres de Yougoslavie<sup>19</sup>, "La Violencia" en Colombie<sup>20</sup>, les charniers<sup>21</sup> de la Guerre civile espagnole sous Franco, les Desaparecidos<sup>22</sup> en Argentine pendant la Dictature militaire du général Videla (1976-1983), idem au Chili lors de la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990), etc.

#### BUTS CONCRETS À ATTEINDRE

- Appréhender en quelques minutes la dure réalité congolaise de ces trente dernières années : les violences, les guerres, l'impunité et la loi du silence.
- Mieux comprendre les mécanismes qui président à cette situation chaotique pour les populations.
- S'interroger sur la difficulté de faire justice sur le plan national et international et réfléchir à comment y remédier.

<sup>16</sup> Qui a pu commettre ces crimes, qui était complaisamment complice, qui a orchestré le "silence", etc.?

<sup>17</sup> Par qui, au profit de qui ?

<sup>18</sup> Nationale, internationale, mixte ou de type Commission de la Vérité et de la Réconciliation en Afrique du sud, ou encore les juridictions "Gacaca" au Rwanda après le génocide des Tutsis.

<sup>19</sup> Série de conflits violents dans les territoires de l'ancienne république fédérative socialiste de Yougoslavie entre 1991 et 2001. Deux séries de guerres se succèdent, affectant les six républiques de l'entité yougoslave.

<sup>20</sup> La Violencia (La Violence) est une période de guerre civile en Colombie qui dura de 1948 à 1960 et provoqua la mort de deux cent mille à trois cent mille colombiens.

<sup>21</sup> On parle de 150.000 morts entre 1936 et 1939.

<sup>22</sup> Les 60.000 victimes de disparition forcée, secrètement arrêtées et tuées pendant la « Guerre sale », entre 1976 et 1983.

## MATÉRIEL REQUIS POUR LE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- TBI (tableau blanc interactif) ou vidéoprojecteur (beamer) afin de projeter le contenu du dossier vidéo.
- Application VLC pour la lecture des vidéos.

## DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

### PÉRIODE #1 : ENVIRON 2 X 50' CONSÉCUTIVES

Après la mise en route habituelle du groupe classe (10'), l'activité est tout d'abord introduite par une présentation circonstanciée (20') de celle-ci, à savoir :

- Un mot sur le film de Thierry Michel : *L'Empire du Silence*.
- Une explication du déroulement global de cette activité : ① Test connaissance RDC ; ② le documentaire interactif "La RDC, un cas d'école ?" ; ③ le débriefing émotionnel qui clôture le tout.

Dans un deuxième temps, le professeur propose aux participants de remplir le Test connaissance RDC<sup>23</sup> (environ 15 à 20'). Ce test permet d'une part de faire le point sur l'état des connaissances et, d'autre part, d'acquérir une vue d'ensemble de la RDC.

Enfin, juste après le test, cette première période s'achève par un débriefing (environ 30') qui devrait comprendre la vérification des réponses au test, la mise en exergue des informations les plus importantes à retenir. Suggestion : utiliser les cartes géographiques<sup>24</sup> du livret pour permettre aux étudiants de mieux percevoir le contexte et l'environnement de ce pays au cœur de l'Afrique.

### PÉRIODE #2 : 2 X 50' CONSÉCUTIVES (OU PLUS)

Cette période débute par la projection du documentaire. Les participants visionnent le documentaire interactif qui leur propose un parcours dans les thématiques du film de Thierry Michel sur base d'extraits de son film, *L'Empire du Silence*.

En effet, le documentaire est agrémenté de vidéos complémentaires (cf. bouton "Complément") à consulter à la demande en fonction des intérêts pédagogiques. Il contient aussi un soutien didactique affichable sous la forme de courts textes informatifs (cf. bouton "En savoir plus"). La projection est donc entrecoupée par les interactions diverses avec le groupe classe en fonction des compléments et du soutien didactique consultés.

Le documentaire comporte trois chapitres à visionner dans l'ordre évoqué ci-dessous. A signaler : via le menu, le professeur a toujours la possibilité de revenir sur l'un des chapitres sans devoir reprendre la lecture du documentaire à son début.

**I. Genèse de la violence**, qui explique les origines des violences et les mécanismes de son maintien.

**II. La deuxième guerre du Congo**, qui dévoile les enjeux de cette guerre continentale africaine<sup>25</sup> sur le territoire congolais dont la convoitise par les pays voisins des nombreuses richesses du sous-sol de la RDC, en particulier les minerais précieux.

**III. Le Rapport Mapping (2010)**, aboutissement d'une enquête du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme concernant des violations commises en RDC de mars 1993 à juin 2003.

<sup>23</sup> Il aborde les thématiques suivantes : les langues du pays, l'histoire, la géographie, les richesses et ressources, des éléments de géopolitique. Des questions sont proposées pour chaque thématique. Cf. Annexe #1 pour les étudiants et Fiche animateur du Test pour les professeurs (avec les réponses).

<sup>24</sup> Cf. supra, § Géographie et géopolitique.

<sup>25</sup> Implication des pays suivants : Rwanda, Ouganda, Burundi, Angola, Namibie, Zimbabwe, Tchad, Libye et Soudan.

Immédiatement après la projection, et à cause du poids des thèmes et des images du documentaire, un débriefing des émotions est **indispensable**. Faire compléter la fiche<sup>26</sup> ad hoc réservée aux participants. Puis, sur cette base, lancer un temps d'échange avec le groupe classe. Pour l'animation de celui-ci, le professeur peut recourir aux champs d'investigation présentés ci-dessous.

## ANIMATION DU DÉBRIEFING : PROPOSITIONS

Pour chaque champ d'investigation, des questions sont à disposition comme aide à l'animation des échanges avec les participants.

### 1. LE RESSENTI PERSONNEL

Une aide à la prise de conscience des réactions émotionnelles face aux situations complexes et graves évoquées dans le documentaire.

- Quels sentiments sont survenus ?
- Êtes-vous à l'aise face à de telles images/situations ?
- Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué dans le documentaire ?
- Qu'avez-vous aimé dans les thèmes abordés ?
- Qu'est-ce qui vous a déplu dans les thèmes abordés ?
- Pourquoi ce que j'ai observé me fait réagir à ce point ?

### 2. L'EMPATHIE

Face aux crimes de guerre ou crimes contre l'humanité, s'interroger quant à sa propre capacité d'empathie pour ensuite tenter de se mettre à la place de l'autre, victimes disparues et survivants.

#### Ma capacité d'empathie

- Les situations chaotiques et violentes dénoncées dans le film déclenchent-elles une réaction empathique chez moi ?
- En quoi je me sens proche ou pas des victimes ?
- L'empathie me pousse-t-elle à réagir ? De quelle façon ?
- Si la victime était un proche, comment accueillir sa souffrance ? À quelle justice recourir ? Œil pour œil ?

#### L'empathie pour l'autre

- Comment peut-on assumer/encaisser une telle violence ?
- Comment reprendre foi en la vie ?
- Comment faire à nouveau confiance ?
- Comment se reconstruire ?
- Comment continuer à vivre dans un système où violence et impunité perdurent ?

Remarque : Si vous ne réalisez pas l'activité "Justice pour tous !" avec votre groupe classe, vous pouvez toujours utiliser des questions du chapitre VI.

<sup>26</sup> Cf. Annexe #2.

# Activité : "Justice pour tous !"

## PHASE #2 - FICHE ANIMATEUR

Timing minimal requis : 2 périodes consécutives de 50'

### PRÉAMBULE

- Cette activité d'implication vise l'échange, la réflexion et la responsabilisation des participants.
  - Elle se présente sous la forme d'un parcours vidéo à thèmes (au choix), chaque thème étant autonome en soi.
  - Utilisation du fichier DVD déjà téléchargé pour l'activité précédente.
  - Les participants sont appelés à prendre quelques notes pour les aider à participer aux échanges du groupe.
- Interroger la difficulté de rendre justice, aujourd'hui encore, tant sur le plan national qu'international.
  - Mieux comprendre le contour et les limites des actions de la communauté internationale dans le cadre de ce type de conflit (Europe et Nations-Unies).

### OBJECTIFS ET BUTS DE L'ACTIVITÉ

#### LES OBJECTIFS

Dans la section vidéo "Justice pour tous !", parcourir au moins l'un des trois thèmes proposés. Se forger une opinion au travers des échanges en groupe classe quant à la nécessité de s'indigner, mais aussi la nécessité et **le devoir de justice** face à la gravité des exactions et des atteintes aux droits de l'homme commises en RDC pendant des décennies. Évaluer la réelle difficulté de l'appliquer sur le terrain tout en cherchant comment justice pourrait être rendue dans un proche avenir.

#### BUTS CONCRETS À ATTEINDRE

- Aborder les réalités<sup>28</sup> des violations commises sur le sol congolais, de la souffrance des victimes, de la loi du silence qui règne depuis plus de vingt ans et de l'impunité érigée en système.

### MATÉRIEL REQUIS POUR LE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- L'activité nécessite l'utilisation d'un TBI (tableau blanc interactif) ou d'un vidéoprojecteur (beamer) afin de projeter le contenu d'un fichier vidéo.
- Application VLC pour la lecture des vidéos.

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

#### LE PARCOURS VIDÉO EN TROIS THÉMATIQUES

Le parcours vidéo "Justice pour tous !" comporte trois thématiques différentes et autonomes sans ordre d'apparition particulier. Le professeur choisit donc d'utiliser l'une ou l'autre, ou toutes<sup>29</sup>, selon ses choix pédagogiques. Cela nécessite un visionnement préalable du contenu de celles-ci.

Pour chaque thématique, le groupe classe voyage au gré des compléments vidéos ou des rubriques didactiques "En savoir plus". Lorsque le bouton "Retour aux thématiques" apparaît, le professeur

<sup>28</sup> En effet, nous ne sommes pas ici dans un docu fiction, mais dans un témoignage de la réalité.

<sup>29</sup> Selon le temps disponible, on peut même imaginer scinder le groupe classe en trois pour que chacun étudie une thématique. Dans ce cas, prévoir une synthèse des travaux de groupe en séance plénière.

a le choix de commenter/approfondir le sujet abordé ou de poursuivre directement par une autre thématique.

### Les thématiques évoquées sont les suivantes :

**I. Le parcours des victimes** retrace les difficultés pour les victimes d'obtenir justice avec pour toile de fond l'impunité qui perdure.

**II. Quelle justice pour autant de crimes ?** aborde la question d'une justice nécessaire, les actions en justice possibles dans un contexte de violations des droits de l'homme\*, de loi du silence et d'impunité, le rôle du juriste et les outils juridiques disponibles.

\* Pour une définition des crimes, voir le pdf émanant du Haut-Commissariat aux Droits de l'homme des Nations Unies : <https://bit.ly/3rwXaWQ>

**III. Mais que fait la communauté internationale ?** relate les actions menées par la Communauté internationale : les Nations-unies (Monusco et Haut commissariat pour les Droits de l'homme), le Congrès américain et le Parlement européen.

## EN FIN DE THÉMATIQUE

Pour chaque thématique traitée, le professeur facilite l'ouverture d'un partage de groupe avec les participants en revenant sur les points - juridiques ou non - relevés au cours de l'activité.

Le professeur dispose de l'ensemble des données et réponses utiles à l'activité. Il peut diriger les élèves dans leurs échanges et leur expliquer pourquoi les violations sont graves.

### Les enjeux du partage de groupe

Le partage vise l'ancrage des thématiques traitées. Les participants doivent être capables de dresser quelques constats parmi les suivants :

- Les violences recensées par les NU dépassent le cadre du conflit ethnique. Elles sont explicables, en grande partie, par le pillage des richesses de la RDC par des pays voisins, d'où la pérennité des violences à l'est du territoire congolais.
- La loi du silence et le règne de l'impunité. Prendre conscience qu'il y a toujours moyen de rompre avec ce cycle<sup>30</sup>.
- Les difficultés d'exercer la justice : le manque de cadre ad hoc, l'absence de moyens et/ou de volonté des instances juridiques nationales ou internationales, la disparition des preuves matérielles<sup>31</sup> ou des auteurs<sup>32</sup>, l'impossibilité de porter plainte ou de témoigner, la raréfaction des témoins pour les faits plus lointains, etc.
- L'utilité du Rapport Mapping : lister et cartographier les violations (les faire connaître). Travail à poursuivre sur le terrain.
- Le peu de procédures instruites devant un tribunal en regard des centaines de violations référencées par les NU.
- Les crimes commis doivent être qualifiés<sup>33</sup>.
- L'absence de réparation pour les victimes, même symbolique.
- L'absence de lieux de mémoire (stèle commémorative, ossuaire, etc.).

<sup>30</sup> Cf. les conseils prodigués par le Rapport Mapping.

<sup>31</sup> Par exemple : les charniers.

<sup>32</sup> Changement d'identité des auteurs, fuite à l'étranger, etc.

<sup>33</sup> Génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crime d'agression.

# Débriefing conclusif : l'appropriation

## PHASE #3 - FICHE ANIMATEUR

Timing minimal requis : 2 périodes consécutives de 50'

### UN DÉBRIEFING CONCLUSIF

Le débriefing conclusif a pour objet l'ensemble des thématiques développées dans les deux activités proposées et exploite les champs d'investigation suivants :

- La **compréhension** afin de vérifier l'acquisition des connaissances et des aptitudes à réfléchir quant à la sauvegarde des Droits de l'homme.
- L'**appropriation\*** afin de vérifier la capacité à s'approprier des thématiques délicates et difficiles et à mettre en place des actions concrètes pour défendre les droits de l'homme ou modifier les comportements (violence, crimes de guerre, crimes contre l'humanité, etc.).

\* À noter : pour l'**appropriation**, elle peut valablement se prolonger et s'étoffer dans le cadre des cours qui abordent les thématiques liées au plaidoyer et au réquisitoire.

De manière générale, le débriefing est donc principalement axé sur la justice et les Droits de l'Homme. Comment faire respecter la loi (nationale/internationale) ? Comment rendre justice ?

Pour l'exploitation de ses deux champs d'investigation, le professeur peut recourir aux propositions présentées ci-dessous.

#### ANIMATION DU DÉBRIEFING : PROPOSITIONS

Pour chaque champ d'investigation, des questions sont à disposition comme aide à l'animation des échanges avec les participants.

#### 1. La compréhension

Face à l'horreur indicible, se donner la tâche de comprendre pourquoi cette spirale de violences et pourquoi l'impunité.

- Qu'avez-vous appris sur vous-même en voyant les images du documentaire interactif et du parcours vidéo réflexif ?
- Qu'avez-vous découvert sur le devoir d'enquête ou l'exercice de la justice ?
- Quelle est votre compréhension de la loi du silence et des mécanismes de l'impunité ?
- Quelle est la séquence du documentaire interactif qui a le plus retenu votre attention ? Quelles leçons pensez-vous en tirer ?
- Quelles interrogations avez-vous après avoir visionné ce documentaire et le parcours vidéo ?
- Comment le cycle de la violence a-t-il pu s'installer et perdurer au Congo ?
- À quelle(s) difficulté(s) êtes-vous confronté après avoir vu ces images ?
- Comment la communauté internationale peut-elle venir efficacement en aide en République démocratique du Congo ?
- À défaut de poursuites judiciaires, quelles sont les autres formules pour dénoncer les faits et accuser les auteurs ?
- Le Rapport Mapping, quelle utilité pour demain ?
- Quelle est la différence entre les notions de crimes de guerre et crimes contre l'humanité ?
- Quelle est la différence entre les notions de crimes contre l'humanité et génocide ?



## 2. L'appropriation

Après la découverte des faits de violence, que faire de toutes ces informations ? Comment les canaliser et les utiliser pour transformer la réalité ? Comment se les approprier ?

- De quoi avez-vous pris conscience au travers de cette expérience filmique ?
- Comment le documentaire interactif et le parcours vidéo réflexif interrogent-ils vos convictions philosophiques ou politiques ?
- Comment se positionner et être acteur devant la loi du silence ?
- Si des violations des droits de l'homme avaient lieu dans notre pays, quels seraient les recours possibles ?
- Cette sensibilisation vous pousse-t-elle à voir les institutions nationales et internationales différemment (ONU, Justice, police, armées, CPI) ?
- Que pensez-vous faire demain en faveur des droits de l'homme ?
- Pensez-vous participer à la lutte contre le silence et l'impunité ?
- Avez-vous envie de soutenir ceux qui dénoncent<sup>34</sup> ou alertent (presse, avocats, défenseurs des droits de l'homme<sup>35</sup>, simples citoyens) concernant la violence et l'impunité ?
- Ferez-vous connaître ce documentaire interactif et le parcours vidéo réflexif à d'autres ? Comment ?

---

<sup>34</sup> Cf. Le docteur Denis MUKWEGE. Voir le film de Thierry Michel : *L'Homme qui répare les femmes*.

<sup>35</sup> Cf. L'affaire Chebeya en RDC. Voir le film de Thierry Michel : *L'affaire Chebeya, un crime d'État ?*

# Les annexes

Dans cette section, vous trouverez les documents suivants destinés aux participants, à ne pas oublier d'imprimer.

- **#1** - Le Test de connaissance RD Congo (version Étudiants)
- **#2** - La fiche Débriefing émotionnel à faire remplir par les participants juste après le visionnement du documentaire "*La RDC, un cas d'école ?*" afin de préparer/faciliter les échanges du groupe classe.

# #1 Test de connaissance RD Congo

## PHASE #3 - FICHE ÉTUDIANT

### LES LANGUES DU PAYS

**Quelle est la langue officielle du pays ?**

- Le lingala
- Le swahili
- Le français

**En dehors du français, combien y a-t-il de langues considérées comme nationales (largement utilisées) ?**

- 2
- 3
- 4

**Combien y a-t-il de langues locales en RDC ?**

- entre 5 et 10
- entre 50 et 100
- + de 200

### HISTOIRE ANCIENNE & CONTEMPORAINE

**Quelle est la date de l'indépendance du Congo RDC ?**

- 1958
- 1960
- 1963

**Quel pays a administré le Congo avant son indépendance ?**

- La France
- La Belgique
- Le Luxembourg

**Quel était le statut du Congo juste avant l'administration belge ?**

- Un État indépendant du Congo
- Des chefferies, petites principautés
- Le Royaume Kongo

**Et avant le XV<sup>e</sup> siècle, quel était le système sociopolitique du Bassin du Congo ?**

- Aucun système organisé ou absence de populations
- À l'origine, occupation de la forêt tropicale par les pigmées Baka (chasseurs et cueilleurs)
- De grands États centralisés

**Combien de présidents a connu cette république ?**

- 2
- 3
- 5

**Quel fut le nom porté par la RDC de 1971 à 1997 ?**

- La Zambie
- Le Zaïre
- Le Zimbabwe

**Combien de guerres a connu le pays depuis son indépendance ?**

- 1
- 2
- 3

### GÉOGRAPHIE

**Où se situe le territoire de la RDC en Afrique ?**

- En Afrique du nord
- En Afrique de l'ouest
- En Afrique centrale
- En Afrique australe

**Quelle est la superficie de la RDC ?**

- 30.689 km<sup>2</sup>
- 632.734 km<sup>2</sup>
- 2.345.000 km<sup>2</sup>

**Quelle est la capitale de la RDC ?**

- Luanda (Angola)
- Kinshasa (RDC)
- Kampala (Ouganda)

**Quel était le nombre d'habitants en 2020 ?**

- 67,39 millions
- 83,24 millions
- 89,56 millions

**Neuf pays sont limitrophes à la RDC. Pouvez-vous en citer 4 à minima ?**

1.	4.	7.
2.	5.	8.
3.	6.	9.

**Quelle est la longueur du fleuve Congo ?**

- 1280 km
- 2153 km
- 4700 km

## LES RICHESSES DU PAYS

**Quelles sont les principales productions exportées ? Citez-en 4.**

**Quelles sont les principales ressources**

1.
2.
3.
4.

**Quelle est la superficie potentielle des terres arables en millions d'hectares ?**

- 8

1.
2.

- 20
- 40
- 80

**minérales de son sous-sol ? Citez-en 4.**

**Quel était le montant du revenu mensuel moyen**

1.
2.
3.
4.

**Quelles sont les portes d'accès au marché national et mondial ? Citez-en 2.**

**Quel est le montant annuel du budget de la Monusco ?**

- 100 millions USD
- 500 millions USD
- Plus d'1 milliard USD

**par habitant en 2019 ?**

- 16,66\$
- 31,80\$
- 42,25\$

## ÉLÉMENTS DE GÉOPOLITIQUE

**Quelles sont les richesses écologiques et touristiques de la RDC ?**

1.
2.
3.

**Les richesses diverses et abondantes de la RDC sont-elles actuellement favorables et source de développement pour sa population ?**

- Oui, les populations bénéficient pleinement de retombées économiques très favorables à leur développement.
- Non, pas vraiment au vu de la pauvreté des populations. Ces richesses sont aujourd'hui encore au mieux source de déstabilisation et de corruption et, au pire, source de conflits et de pillages réguliers téléguidés par des pays voisins.

# #2 Débriefing émotionnel

## PHASE #1 - FICHE ÉTUDIANT

### PRÉAMBULE

Cette fiche est à remplir juste après avoir visionné les trois premiers chapitres du documentaire interactif. Afin de préparer/faciliter les échanges au sujet des émotions ressenties suite au visionnement, veuillez cocher le degré d'intensité qui vous convient dans la liste des émotions reprises dans le tableau ci-dessous. Si une des émotions n'est pas à prendre en compte pour vous, ne cochez rien et passez simplement à la suivante.

ÉMOTIONS	← moins	Degré d'intensité	plus →
JOIE	<input type="radio"/> Sérénité	<input type="radio"/> Joie	<input type="radio"/> Extase
CONFIANCE	<input type="radio"/> Tolérance	<input type="radio"/> Acceptation	<input type="radio"/> Admiration
PEUR	<input type="radio"/> Appréhension	<input type="radio"/> Crainte	<input type="radio"/> Terreur
SURPRISE	<input type="radio"/> Désappointement	<input type="radio"/> Distraction	<input type="radio"/> Étonnement
SONGERIE	<input type="radio"/> Nostalgie	<input type="radio"/> Tristesse	<input type="radio"/> Chagrin
DÉGOÛT	<input type="radio"/> Ennui	<input type="radio"/> Mépris	<input type="radio"/> Aversion
COLÈRE	<input type="radio"/> Contrariété	<input type="radio"/> Hostilité	<input type="radio"/> Rage
CURIOSITÉ	<input type="radio"/> Intérêt	<input type="radio"/> Attention	<input type="radio"/> Vigilance

# Abécédaire pédagogique

L'Abécédaire pédagogique ci-dessous est destiné aux professeurs. Il fait référence aux textes (ou situations) qui apparaissent à l'écran lors de la lecture des vidéos. Ils sont très brefs. L'abécédaire offre des informations plus larges pour faciliter la préparation du personnel enseignant.

---

## **Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL)**

### **Quelle était la composition de l'AFDL ?**

L'AFDL a été composée des groupes suivants :

- Des Banyamulenge, Tutsi (1) de la province du Sud Kivu, militairement formés au Rwanda.
- Des troupes de l'Armée Patriotique Rwandaise (A.P.R) pour appuyer l'offensive des rebelles.
- Des troupes ougandaises.
- Des militaires angolais, mais surtout une logistique militaire et l'envoi sur le terrain des "tigres" (les ex-gendarmes katangais) en exil depuis 30 ans.
- Des "kadogos" congolais (signifiant "enfant-soldat" en swahili) enrôlés de gré ou de force dans le but de "congoliser" l'AFDL.
- Des soutiens militaires importants du Burundi, de Zambie, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud.

La direction (2) des opérations est majoritairement rwandaise.

(1) En rébellion contre la décision de Mobutu de leur retirer la nationalité congolaise.

(2) Cf. Interview du vice-président rwandais, Kagame, au Washington Post du 9 juillet 1997 : POMFRET, J., «Rwandans Led Revolt in Congo».

---

## **Assassinat de deux experts des Nations Unies**

Deux experts des Nations Unies, Michael Sharp (américain) et Zaïda Catalan (suédoise) ont été assassinés le 12 mars 2017 au Kasaï alors qu'ils enquêtaient sur de possibles violations des droits de l'homme.

Cette enquête a été diligentée à la suite de la découverte de fosses communes dans cette région.

Ils avaient rendez-vous avec des responsables d'une milice en rébellion contre l'État afin de les guider vers les lieux des charniers.

En réalité, on leur avait tendu un piège pour les éliminer. À qui profite ces crimes ? Et pourquoi les avoir commis ?

---

## **BUKAVU (RDC), pluie d'obus en 1996**

La ville de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu (RDC), est située sur la rive sud-ouest du lac Kivu, frontalière du Rwanda. Elle dénombre environ 245.000 habitants, et quelque 250.000 autres dans la banlieue et les villages alentour.

Pourquoi des tirs d'artillerie sur Bukavu et des civils ?

Contrairement au préambule de la Convention (1) de 1951 relative au statut des Réfugiés, le régime de Mobutu n'a pas respecté le caractère "civil" des camps (accueil social et humanitaire). Les combattants n'ont été ni séparés des civils, ni désarmés. Les camps n'étaient pas non plus situés à une distance raisonnable (2) de la frontière avec le Rwanda ou le Burundi malgré leur demande et celle de l'Ouganda. En 1996, la ville est entourée **d'une vingtaine de camps de réfugiés hutus** venus du Rwanda. Environ 300.000 personnes y survivent dont d'anciens militaires ou miliciens armés hutus.

Entre-temps, les Banyamulenge (3) se sentant menacés par ces réfugiés hutus et le pouvoir central prennent les armes. Le Rwanda et le Burundi - où les Tutsis ont désormais le pouvoir - se disent également menacés et des troupes des deux pays envahissent cette région pour mettre

fin à cette situation. De son côté, les forces de l'AFDL, elles, marchent sur Bukavu.

Le 29 octobre 1996, et les jours suivants, les armées zaïroise et rwandaise échangent des **tirs d'artillerie** entre Bukavu (Zaïre/Congo) et Cyanugu (Rwanda). Nul ne connaît le bilan exact du nombre des victimes civiles consécutif à ces tirs.

Les camps de réfugiés sont systématiquement attaqués et détruits. Nombreux sont les morts. Beaucoup prennent la fuite mais sont poursuivis, traqués et massacrés tout au long de l'avancée de l'AFDL en route vers Kinshasa. Certains survivent dans des conditions sanitaires épouvantables avec son lot de victimes (malnutrition, maladie, épuisement). Ces attaques sont condamnables eu égard au droit international (4).

(1) Le préambule de la Convention de 1951 relative au statut des Réfugiés stipule que : "Exprimant le vœu que tous les États, reconnaissant le caractère social et humanitaire du problème des réfugiés, fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter que ce problème ne devienne une cause de tension entre États."

(2) Cf. A minima une cinquantaine de Km, ce qui est loin d'être le cas pour Bukavu ou Uvira.

(3) Tutsis originaires du Rwanda, établis au Zaïre/Congo depuis 2 siècles.

(4) Cf. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (A/Res/39/140) du 14 décembre 1984 qui condamne toutes violations des droits et de la sécurité des réfugiés, en particulier celles perpétrées par des attaques militaires ou armées contre les camps et zones d'installation de réfugiés.

### **Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC)**

Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) a été créé en février 2008 en intégrant la Division des Droits de l'Homme (HRD) de la MONUSCO et l'ancien bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme en République démocratique du Congo (HCDH-RDC). Le BCNUDH travaille en concordance avec leurs mandats.

#### **La mission du BCNUDH en RDC**

Analyser la situation des droits de l'homme, rapporter leurs violations et renforcer les institutions nationales afin de s'assurer du respect des traités ratifiés par la RDC.

Pour ce faire, le Bureau assure un suivi étroit de la situation des droits de l'homme et procède à des analyses des tendances relatives à ceux-ci dans le pays. Ces tendances sont régulièrement partagées avec les autorités de la RDC afin qu'elles prennent les actions nécessaires, y compris traduire en justice les auteurs présumés des violations des droits de l'homme documentées.

#### **Le Directeur du BCNUDH**

Diplomate onusien, Scott Campbell en est le Directeur de 2011 à 2014. Il est également le Chef de la Section Afrique Centrale au Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme. Sa mission : la lutte pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et combattre l'impunité.

Suite à la publication d'un rapport détaillant de graves violations des droits de l'homme envers des civils par les forces de sécurité congolaises (9 morts, 32 disparitions forcées), Scott Campbell est déclaré persona non grata en RDC. Il est expulsé en octobre 2014.

### **Commissions d'enquête mandatées par les Nations Unies**

Les commissions d'enquête et les missions d'établissement des faits sont mandatées par les Nations Unies pour enquêter sur des situations de graves violations du droit humanitaire international et du droit international relatif aux droits de l'homme.

Elles ont pour objet de promouvoir l'obligation de rendre des comptes pour ces violations et de lutter contre l'impunité.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) apporte expertise et soutien aux commissions et missions : orientations, conseils sur la méthodologie des enquêtes et le droit international applicable, conception des outils d'enquête, personnel spécialisé, soutien administratif, soutien logistique et en matière de sécurité.

---

## Congrès américain

Face aux violations des droits de l'homme en RDC, le Congrès américain a pris les mesures suivantes :

- La loi "Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Act" de 2010 concernant les minerais (1) provenant de zones de conflit.
- "Global Magnitsky Act" adopté en décembre 2016 par les États-Unis (2), permettant de sanctionner (3) des personnes physiques ou morales, étatiques ou non, qui auraient violé les droits de l'homme ou participé à la corruption.

(1) Concerne : l'étain, le tantale, le tungstène et l'or.

(2) Puis par le Canada, le Royaume-Uni, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

(3) Inscription sur la liste Magnitsky, interdictions de visas, gel des avoirs de personnes étrangères.

---

## Conseil de sécurité des Nations Unies

Le Conseil de sécurité est un des organes de l'Organisation des Nations Unies, créé par la Charte de l'ONU (26 juin 1945). Celle-ci lui confère la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales (1).

Le Conseil siège en permanence et peut se réunir à tout moment en cas de menace contre la paix. Il est composé de **15 membres** :

- Cinq membres permanents : Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni.
- Dix membres élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans.

Les États Membres (2) de l'Organisation conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité est le seul organe des NU habilité à prendre des **décisions qui obligent les États Membres**.

(1) Le Conseil peut décider d'imposer des mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée (art. 41 de la Charte) ou le contraire (art. 42 de la Charte).

(2) Tout État Membre des NU mais non membre du Conseil de sécurité peut être convié à participer, sans droit de vote, à la discussion de toute question soumise au Conseil lorsque celui-ci estime que les intérêts de ce Membre sont particulièrement affectés. Tout État, Membre ou non des NU, s'il est partie à un différend examiné par le Conseil, peut être convié à participer, sans droit de vote, aux discussions relatives à ce différend.

---

## Cour pénale internationale

La Cour pénale internationale (CPI) établie à La Haye (Pays-Bas) a été créée en juillet 2002. **Sa compétence n'est pas rétroactive**, elle traite donc uniquement les crimes commis à compter de cette date.

Elle est habilitée à mener des enquêtes et à juger des personnes accusées des crimes les plus graves (génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crime d'agression) dans l'ensemble de la communauté internationale.

La CPI vise à mettre un terme à l'impunité en amenant les auteurs des crimes à répondre de leurs actes, empêchant ainsi que ces crimes ne se reproduisent.

La CPI a toute compétence pour les quatre crimes suivants :

- **Crime de génocide** : intention spécifique de détruire un groupe (1) par le meurtre ou par d'autres moyens.
- **Crime contre l'humanité** : graves violations (2) commises dans le cadre d'une attaque de grande envergure lancée contre toute population civile.
- **Crime de guerre** : infractions (3) graves aux Conventions de Genève (4) dans le contexte d'un conflit armé.
- **Crime d'agression** : emploi par un État de la force armée contre la souveraineté, l'intégrité ou l'indépendance d'un autre État.

(1) National, ethnique, racial ou religieux.

(2) Meurtre, viol, emprisonnement, disparitions forcées, réduction en esclavage, esclavage sexuel, torture, apartheid et déportation.

(3) Utilisation d'enfants soldats ; tuer ou torturer des personnes (civils ou prisonniers de guerre ; attaques intentionnelles contre des hôpitaux, des monuments historiques, ou des bâtiments consacrés à la religion, à l'enseignement, à l'art, à la science ou à l'action caritative.

(4) Traités internationaux fondamentaux dans le domaine du droit international humanitaire dictant les règles de conduite à adopter en période de conflits armés (protection des civils, des membres de l'aide humanitaire, des blessés ou des prisonniers de guerre). Les quatre conventions de Genève ont été internationalement ratifiées, ce qui signifie que chacun des États du monde s'engage à les respecter.



## Génocide de 1994 au Rwanda ?

Le génocide rwandais, dernier génocide du 20<sup>e</sup> siècle.

Il s'est déroulé du 7 avril au 4 juillet 1994. En seulement 100 jours, 800.000 à 1 million de personnes, principalement des Tutsis, ont été massacrés. On estime que 75% des Tutsis ont été éliminés.

Cette extermination a été préparée, planifiée en Haut lieu, avec l'aide des institutions de l'État, dont l'armée. Des milices hutues ont été recrutées et armées ainsi que de simples citoyens.

### Les causes

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les colons belges décident de hiérarchiser les différentes ethnies du Rwanda. Les Tutsis, ethnie minoritaire, sont jugés supérieurs aux deux autres, les Hutus et les Twas (pygmées). Les Tutsis ont accès à l'éducation et aux postes à responsabilité.

En 1931, il est décidé de faire figurer sur les documents d'identité l'ethnie d'appartenance, renforçant ainsi la discrimination raciale. Sur cette base, il est facile d'exclure, légitimant des comportements racistes et faisant ainsi grandir le ressentiment et la haine.

À la fin des années 1950, des conflits apparaissent entre Hutus et Tutsis. Lors de l'indépendance (1962), les Hutus accèdent au pouvoir. Les Tutsis sont exclus des postes à responsabilité. Les tensions s'intensifient et les massacres de Tutsis deviennent réguliers. Beaucoup s'exilent dans les pays voisins.

En 1990, une guerre civile éclate entre les partisans du gouvernement en place, pro Hutu, et le Front patriotique rwandais (FPR), groupe rebelle dirigé par des Tutsis. Le 6 avril 1994, la destruction de l'avion présidentiel par un missile entraîne la mort du président Juvénal Habyarimana et de son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira. Son assassinat est l'événement déclencheur du génocide des Tutsis au Rwanda. Dès le lendemain, les milices Hutus entrent en action, tuant tout individu identifié comme Tutsi ainsi que les Hutus qui prennent leur défense ou leur viennent en aide.

## Hutu et Tutsi

- **Hutu** : composante majoritaire (1) des sociétés du Rwanda, du Burundi et de la partie la plus orientale de la République démocratique du Congo. Ils étaient agriculteurs. En état d'hostilité avec les Tutsis depuis la fin des années 1950.
- **Tutsi** : composante minoritaire (2) vivant sur le même espace que les Hutus. Originellement éleveurs, ils sont arrivés sur le terroir des Hutus à partir du 16<sup>e</sup> siècle. Ils s'imposent dans le domaine politique et économique des deux royaumes centralisés du Rwanda et du Burundi.

Jusqu'à la colonisation, Hutus et Tutsis étaient unis par des contrats de clientélisme. Les deux groupes vivaient sans grandes tensions, partageaient la même langue et la même religion, les mêmes interdits, le même système politico-social. Il est donc assez simpliste d'affirmer que leur rivalité est d'origine ethnique.

L'hégémonie des Tutsis d'alors est assimilable à une forme d'aristocratie. Elle sera malicieusement confortée par les colonisateurs (allemands puis belges) tant au Rwanda qu'au Burundi. Aggravée par la politique coloniale belge, elle suscita dès la fin des années 1950 un état d'hostilité latent. Haine, conflits réguliers, massacres et génocides (3) culminant avec celui de 1994 au Rwanda.

Après le génocide rwandais de 1994, les Hutus réfugiés dans des camps à l'est de la RDC y seront massacrés et poursuivis dans leur fuite à l'intérieur du territoire congolais.

(1) Environ 85% de la population.

(2) Au début du 20<sup>e</sup> siècle, ils représentent 15 % de la population.

(3) Au Burundi : génocides des Hutus en 1972, puis des Tutsis en 1993 suivi d'une guerre civile jusqu'en 2005. Au Rwanda : massacre de Tutsis en 1959 et génocide des Tutsis en 1994 (entre 800.000 et 1.000.000 de victimes, essentiellement tutsies).

### KABILA (père)

Laurent-Désiré Kabila, est né le 27 novembre 1939 à Likasi (Jadotville) dans le Haut Katanga.

Opposant à Mobutu depuis les années 60, il conquiert une grande partie du pays pendant la Première guerre du Congo (avec le soutien de l'Ouganda et du Rwanda) et entre à Kinshasa avec les troupes de l'AFDL (1) le 17 mai 1997.

Il s'attribue les pleins pouvoirs le 28 et prête serment le 29 au stade des Martyrs de Kinshasa devenant ainsi le troisième Président de la République.

Un an après sa prise du pouvoir, il ordonne l'expulsion des troupes de ses anciens alliés, le Rwanda et l'Ouganda. Ceux-ci soutiennent alors plusieurs groupes rebelles contre son gouvernement dont le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et le Mouvement de libération du Congo (MLC). C'est la Deuxième Guerre du Congo (1998-2003).

Il est assassiné le 16 janvier 2001 à Kinshasa par l'un de ses gardes du corps. Son fils, Joseph Kabila, lui succède quelques heures plus tard.

(1) AFDL : Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo.

### KABILA (fils)

Joseph KABILA est né en 1971 à Hewa Bora II au Sud Kivu.

Il est formé au métier des armes alors qu'il est en exil au Rwanda. Il participe à la Première Guerre du Congo (1996-97) auprès de son père Laurent Désiré Kabila.

Commandant en Chef de l'armée de terre, à 29 ans il succède à son père (assassiné en janvier 2001) et devient Président de la RDC le 17 janvier 2001.

Il remporte les élections présidentielles de 2006 et de 2011. En 2016, alors qu'il ne peut briguer un troisième mandat, il ajourne l'élection présidentielle. Il reste ainsi au pouvoir jusqu'au 25 janvier 2019, lendemain de la prestation de serment du nouveau président élu, Félix Tshisekedi.

### KAGAME Paul

Paul KAGAME (1), né le 23 octobre 1957 à Ruhango (Rwanda). Président de la République du Rwanda depuis le 24 mars 2000.

Commandant dans le Front patriotique rwandais (FPR), le groupe armé rebelle qui remporte la guerre civile et met ainsi fin au génocide des Tutsis en 1994. Il devient vice-président et ministre de la Défense (2) sous la présidence de Pasteur Bizimungu (3) et le reste jusqu'en mars 2000, date à laquelle le président démissionne pour "raisons personnelles". Vice-président, Kagame lui succède par intérim. Élu président par le Parlement le 17 avril suivant. Réélu au suffrage universel en 2003, 2010 et 2017.

Paul Kagame a aussi été président de l'Union africaine de 2018 à 2019.

Le président Kagame est véritablement l'Homme fort du pays. Il a apporté la croissance économique dans ce pays dévasté (ruiné) par le génocide et réduit la corruption endémique.

(1) Appartenant au groupe tutsi.

(2) À cette fonction, il soutient en 1996 l'invasion rebelle du Zaïre qui renversera le président Mobutu en 1997. Lors de la Deuxième guerre du Congo, le Rwanda soutient d'autres groupes rebelles contre le gouvernement congolais (Kabila père et fils) lors de la Deuxième Guerre du Congo (1998-2003).

(3) Appartenant au groupe hutu, il est membre des FPR dès 1990.

### MOBUTU Sese Seko

MOBUTU Sese Seko (Joseph-Désiré Mobutu) est né en 1930 à Lisala au Congo belge.

Sous-officier dans l'armée, puis journaliste à Léopoldville (Kinshasa), il intègre le Mouvement national congolais qui négocie l'indépendance de ce qui sera la République démocratique du Congo.

En 1960, il est nommé secrétaire d'État du gouvernement de Patrice Lumumba. Devenu Chef d'État-major, il mettra fin à la crise politique qui opposait le Premier ministre et le Président de la République, Joseph Kasa-Vubu. Patrice Lumumba est arrêté et le Président est renversé en 1965.

Il prend le pouvoir et instaure un régime autoritaire (parti unique) qu'il conservera pendant 32 ans. Dans les années 90, la chute du bloc soviétique lui fait perdre le soutien financier de l'Occident. Son régime est en butte à une opposition très active puis à la rébellion de l'AFDL (1) menée par Laurent Désiré KABILA.

Le 16 mai 1997, il abandonne le pouvoir devant l'avancée de l'AFDL et s'exile au Maroc où il meurt le 7 septembre.

(1) AFDL : Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (novembre 1996), rébellion qu'on nomme aussi Première guerre du Congo.

### MUKWEGE Denis

Le docteur congolais Denis Mukwege est gynécologue. Il est né le 1er mars 1955 à Bukavu (Sud Kivu, à l'est de la RDC).

Dans l'hôpital de «Panzi» qu'il a fondé en 1999 à Bukavu, il soigne les femmes "abîmées" par le viol utilisé comme arme de guerre (comportant souvent une destruction intentionnelle de l'appareil génital). Les viols commis impliquent une destruction du tissu social à l'échelle de plusieurs générations.

Sur le plan médical, le Dr Mukwege est reconnu comme l'un des spécialistes mondiaux du traitement des fistules.

Ses nombreuses et vigoureuses dénonciations des violences sexuelles abominables et de l'impunité ont mis sa vie en danger (tentatives d'assassinat).

Sa prise en charge des femmes lui vaut le surnom de "L'homme qui répare les femmes".

En 2018, du fait de sa carrière médicale auprès des femmes violentées et de sa militance pour les droits humains et contre l'injustice et l'impunité en République démocratique du Congo, le **Prix Nobel de la Paix** lui est décerné.

### NAMUJIMBO Déogratia

Né en 1959, Déo Namujimbo est un journaliste franco-congolais. Il a exercé son métier en RDC au sein de plusieurs médias depuis 1991.

Il se réfugie en France en mars 2009 après l'assassinat de son frère, journaliste (1) également, Didace Namujimbo, en novembre 2008.

Au travers de son entreprise Kivu-sur-Seine, il met désormais son expérience au service de la communauté française et africaine en tant que conférencier, traducteur, formateur et écrivain.

Il a reçu plusieurs prix internationaux (2).

### Brève bibliographie :

- *Merde in Congo*, Recueil d'articles publiés entre 2001 et 2009 sur l'est du Congo "démocratique", 2010, Edilivre
- *On tue tout le monde... et on recommence*, Reportage de guerre à l'est du Congo "démocratique", 2011, Edilivre
- *Je reviens de l'enfer*, Reportage de guerre à l'est de la RD Congo (août-septembre 1998), 2014, L'Harmattan

(1) Radio Okapi dépendant de la Mission des Nations-Unies au Congo.

(2) 2008 : Prix de la Plume d'Or. 2010 : Prix Hewlett-Hamlett (prix pour la liberté d'expression, organisé par Human Rights Watch). 2013 : Prix de la liberté d'expression (prix organisé conjointement par Oxfam Novib et PEN International).

### PARLEMENT EUROPÉEN

Face aux violations des droits humains en RDC, le Parlement européen intervient de manière diversifiée :

- Au niveau des débats parlementaires et de la politique étrangère de l'UE.
- Des actions financières : le Fonds européen de développement (de 2008-2013) : aide de 584 millions d'euros. Ou une aide humanitaire de 300 millions d'euros versée à l'État congolais pour encourager le processus de stabilisation de l'est de la RDC.

- Des missions sur le terrain : EUSEC (1) et EUPOL (2) déployées à partir de 2005 pour assister et conseiller le gouvernement dans la reconstruction de la police et de l'armée.
- Une loi (3) de 2017 à propos de la régulation du marché des minerais (4) provenant de zones de conflit. Loi entrée en vigueur au 1er janvier 2021.
- Le 7/12/2020, "loi Magnitsky" européenne (5) permettant de sanctionner des personnes physiques ou morales, étatiques ou non, qui auraient violé les droits de l'homme. Une nouvelle arme qui s'appliquera quelle que soit leur nationalité ou le pays où elles ont commis leurs exactions.

(1) Aide à la reconstruction de l'armée congolaise.

(2) Assistance, encadrement, appui pour la réforme du secteur de sécurité dans le domaine de la police et de son interaction avec la justice. Autres domaines : protection des enfants dans les conflits armés, lutte contre l'impunité des violences sexuelles.

(3) EU Conflict minerals Regulation 2017/821.

(4) Concerne : l'étain, le tantale, le tungstène et l'or.

(5) Loi EU, inspirée du «Global Magnitsky Act» adopté en 2016 par les États-Unis, puis par le Canada, le Royaume-Uni, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

<https://bit.ly/3upGfaC>

### Rapport Mapping (RDC)

Le Rapport Mapping (août 2010), élaboré sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, concerne les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo.

Le Rapport Mapping, c'est :

- **20** enquêteurs des NU.
- **1** an de recherches extensives et rigoureuses en RDC.
- **617** violations graves (1) recensées sur une période de 10 ans (2).
- **600** pages de rapport.

À ce jour, le Rapport Mapping demeure la seule enquête d'une telle ampleur menée en République démocratique du Congo.

(1) Massacres de grande ampleur, violences sexuelles et autres exactions commises par des milices armées, des rebelles ou des armées étrangères et par les forces armées congolaises. Les violations recensées ne constituent que ce qui a pu être observé en un an et sur une partie infime du territoire congolais.

(2) 10 ans seulement sur la trentaine d'années de violence en RDC ! Le nombre des violations est nécessairement bien plus important.

### TRIBUNAL sur le Congo

Le Tribunal sur le Congo (1) est avant tout **une œuvre artistique transmedia** : livre, théâtre, film de Milo Rau qui le présente comme un tribunal fictif et purement symbolique. On ne peut donc pas l'assimiler pleinement au concept de tribunal citoyen (Russell).

En effet, le danger réside ici dans le risque d'opérer une confusion entre fiction et réalité, tant pour les acteurs (2) que pour les spectateurs. Un mélange délicat entre jeu d'acteurs et procédure juridique.

Néanmoins, en l'absence de vraie justice et face au silence de la communauté internationale, cette œuvre a le mérite de montrer et de dénoncer certaines des causes des violations des droits humains au Congo. Plus particulièrement celle de la guerre économique (ou du pillage) soulevant la question du coût humain lié au commerce mondial des matières premières.

(1) Lien Internet : <http://www.the-congo-tribunal.com/>

(2) Les acteurs étaient des vrais témoins, des responsables politiques, des experts nationaux et internationaux.

### TRIBUNAL Russell

Créé en 1966 pour juger les "crimes de guerre" américains au Vietnam (1), le Tribunal Russell (2) est un tribunal d'opinion privé et international (3) organisé par la Fondation Bertrand Russell (4) et Jean-Paul Sartre (5).

Premier du genre, ce tribunal citoyen se justifiait par le fait que, depuis le procès de Nuremberg (6) -

première ébauche d'une juridiction internationale - aucune juridiction n'avait été mise en œuvre pour sanctionner les crimes de guerre ultérieurs (7).

Un Tribunal Russell est une assemblée délibérative (un procès) au sein de laquelle des personnalités, dont des juristes, dénoncent sous une forme juridique des actes considérés comme répréhensibles au regard du droit international. Les sentences sont prononcées sur base des législations en vigueur mais elles ne peuvent prendre effet. Les jugements sont publiés et transmis aux autorités incriminées.

Les crimes de guerre reprochés aux Américains étaient : agression, utilisation d'armes interdites par les lois de la guerre (gaz, produits chimiques spéciaux, napalm, etc.) ou d'armes expérimentales (à sous-munitions), bombardement d'objectifs civils, traitement inhumain des prisonniers, travaux forcés ou traitement inhumain des populations civiles assimilable à un génocide.

- (1) Guerre du Vietnam (1955-1975) : les Américains interviennent massivement à partir de 1965 et déplorent 58000 morts. Pour les Vietnamiens (Nord et Sud confondus) les morts s'élèvent à plus de 3 millions, sans compter les décès liés aux conséquences de la guerre.
- (2) Également connu sous le nom de Tribunal international pour les crimes de guerre, Tribunal Russell-Sartre ou Tribunal de Stockholm.
- (3) 18 pays représentés.
- (4) Mathématicien, logicien, philosophe, épistémologue, homme politique et moraliste britannique, Prix Nobel de littérature en 1950 (1872-1970).
- (5) Écrivain et philosophe français, représentant du courant existentialiste (1905-1980).
- (6) Procès intenté contre des responsables nazis accusés de complot, crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Il se tient du 20/11/1945 au 01/10/1946.
- (7) Entre Nuremberg et le Tribunal Russell, des crimes de guerre sont commis dans plusieurs conflits : Indochine, Madagascar, Corée, Algérie (torture), Vietnam.

# Filmographie & bibliographie

La rubrique Filmographie présente d'abord les films de Thierry Michel à propos du Congo RDC, puis d'autres références cinématographiques sur des thèmes similaires ou connexes.

## LES FILMS DOCUMENTAIRES DE THIERRY MICHEL EN RDC

- [L'Homme qui répare les femmes](#)
- [L'irrésistible ascension de Moïse Katumbi](#)
- [L'affaire Chebeya, un crime d'État ?](#)
- [Katanga business](#)
- [Congo River](#)
- [Mobutu, Roi du Zaïre](#)

## AUTRES RÉFÉRENCES CINÉMATOGRAPHIQUES

- [Le Tribunal sur le Congo](#), de Milo Rau (documentaire, 2017)
- [La miséricorde de la jungle](#) (film fiction)
- [Hotel Rwanda](#)
- [Kigali, des images contre un massacre](#), de Jean-Christophe Klotz (documentaire, 2006, 01:34:40)

Les ouvrages présentés ci-dessous n'ont pas pour but de représenter le point de vue du réalisateur, ni celui de la Production, ni celui des concepteurs de la valise pédagogique.

## Marie-France CROS et François MISSER, *Géopolitique du Congo (RDC)*, 2005, Complexe

Après 32 ans de dictature mobutiste et une décennie de guerre, le Congo-Kinshasa doit organiser ses premières élections libres depuis l'indépendance de 1960. L'ouvrage tente de situer les enjeux et les chances pour ce vaste pays de s'engager enfin sur la voie de la stabilisation et de reconstruire un Etat. Objet de toutes les convoitises, il est en passe de devenir le plus peuplé des États francophones. L'enjeu est continental. La stabilité du Congo est indispensable à celle de ses neuf voisins, et l'exploitation de son potentiel hydroélectrique est l'un des principaux axes du Nouveau Programme économique pour le développement de l'Afrique. Mais l'enjeu est aussi planétaire, compte tenu de la richesse de la biodiversité du Congo et de l'abondance de ses minerais stratégiques; compte tenu aussi du fait que le Congo abrite la plus importante opération de maintien de la paix engagée par les Nations unies. Ce livre se veut un outil d'analyse conçu sans complaisance ni pessimisme systématique, avec un souci de prospective.

## Dr Denis MUKWEGE, *La force des femmes*, 2021, Gallimard (traduit de l'anglais ; version néerlandaise existante)

Surnommé « l'homme qui répare les femmes », le gynécologue et chirurgien Denis Mukwege a consacré sa vie aux femmes victimes de sévices sexuels en République démocratique du Congo. Dans une région où le viol collectif est considéré comme une arme de guerre, le docteur Denis Mukwege est chaque jour confronté aux monstruosité des violences sexuelles, contre lesquelles il se bat sans relâche, parfois au péril de sa vie. Dès 1999, il fonde l'hôpital de Panzi dans lequel il promeut une approche « holistique » de la prise

en charge : médicale, psychologique, socio-économique et légale.

Écrit à la première personne, La force des femmes retrace le combat de toute une vie en dépassant le genre autobiographique. L'héroïne du roman, c'est la femme composée de toutes ces femmes. L'auteur rend un véritable hommage à leur courage, leur lutte. Pour lui, il s'agit d'une lutte mondiale : « C'est vous, les femmes, qui portez l'humanité. »

Ainsi, à travers le récit d'une vie consacrée à la médecine et dans un vrai cri de mobilisation, Denis Mukwege nous met face au fléau qui ravage son pays et nous invite à repenser le monde. La force des femmes clame haut et fort que guérison et espoir sont possibles pour toutes les survivantes.

**Deogratia NAMUJIMBO, *Merde in Congo, Recueil d'articles publiés entre 2001 et 2009 sur l'est du Congo «démocratique», 2010, Edilivre***

Cinq millions de morts, 180 000 enfants de la rue, plus de 200 000 femmes et fillettes violées et contaminées volontairement ou non du sida, plusieurs milliers de fonctionnaires, de policiers et de militaires impayés depuis une dizaine d'années, dégradation complète des routes, des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures, services publics paralysés, corruption galopante et généralisée, délabrement total de l'environnement... Tel est le visage que présente aujourd'hui l'un des pays potentiellement les plus riches du monde, la République pseudo démocratique du Congo (RDC). Comment en est-on arrivé là ? se demande-t-on. Il suffit de (re)lire les nombreux articles écrits par Déo Namujimbo ces dix dernières années pour avoir un début d'explication. Presque tous ont été repris par les journaux de RDC, de Belgique, de France et de Suisse. L'auteur a tenu à les reprendre dans le présent recueil, tout en soulignant que rien n'a changé - ou plutôt si : en pire - depuis leur rédaction. Et cela malgré de nombreux changements politiques, dont des élections dites « libres, démocratiques et transpa-

rentes » qui, on le verra en lisant, n'ont été qu'une vaste et honteuse manipulation.

**Deogratia NAMUJIMBO, *On tue tout le monde... et on recommence, Reportage de guerre à l'est du Congo "démocratique", 2011, Edilivre***

Août - septembre 1998. Une nouvelle guerre endeuille impitoyablement des milliers de familles de l'Est de la République soi-disant démocratique du Congo. Massacres à grande échelle, incendies de villages et de quartiers entiers, exécutions sommaires, pillages en tous genres... Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) à la solde du Rwanda et de l'Ouganda, semble tout faire pour démentir son credo de « guerre de libération et de rectification ». Déo Namujimbo a eu le triste privilège de décrire jour pour jour l'avancée des troupes de la brigade de la mort chargée d'investir les territoires d'Uvira et Fizi (province du Sud-Kivu) puis le district du Tanganyika, au Nord-Katanga. En parfait reporter de guerre, il relate dans ces pages les pires horreurs de sa vie et de millions de Congolais rescapés de la plus grande monstruosité du 20<sup>ème</sup> siècle. Douze ans plus tard, les bourreaux sont au pouvoir : Général Gabriel Amissi « Tango Four », Colonel Anicet Bolongi, général Jean-Pierre Ondekane, Alexis Thambwe Mwamba, Vincent Lunda Bululu, Barthélémy Mumba Ngama, Norbert Basengezi Katintima, Katintima, Azarias Ruberwa, Moïse Nyarugabo, Arthur Z'Ahidi, Emile Ilunga, Benjamin Serukiza, Mwami Ntambuka, Lambert Mende, Adolphe Onusumba, Bizima Karaha, Etienne Tshisekedi etc.

**Deogratia NAMUJIMBO, *Je reviens de l'enfer, Reportage de guerre à l'est de la RD Congo (août-septembre 1998), 2014, L'Harmattan***

Plus de huit millions de morts en moins de quinze ans, et quasiment personne n'en parle en France et en Belgique. Comme si la République dite démocratique du Congo n'existait pas et n'intéressait personne. Et pourtant, le monde entier a les yeux

rivés sur ses incommensurables richesses, les usines d'armement fonctionnent à plein régime pour approvisionner les innombrables groupes armés créés de toutes pièces par les grands de ce monde, avec pour seule et unique mission de faire main basse sur les minéraux stratégiques dont la cassitérite et surtout le coltan, indispensable dans la fabrication des téléphones et ordinateurs portables et autres appareils de navigation.

En août-septembre 1998, pour essayer de comprendre ce qui se passe sur les fronts de guerre, en pleine «rébellion-mutinerie» visant à destituer le chef de l'Etat de l'époque Laurent-Désiré Kabila, je me suis glissé dans la brigade «rebelle» du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) commandé à partir de Kigali au Rwanda. Deux mois durant, seul civil au milieu de 5000 soldats assoiffés de sang et de rapines, de Bukavu à Kalemie (1700 km), à pied, en camion et en pirogue, j'ai vécu les pires horreurs de ma vie : des milliers de paisibles civils et militaires congolais achevés à la mitraillette ou éventrés sous mes yeux ahuris, quartiers et villages entiers bombardés ou incendiés au lance-flammes, banques et magasins pillés, etc. Et les auteurs de ces ignominies sont aujourd'hui au pouvoir...

**Judi REVER, Rwanda - L'éloge du sang - Les crimes du Front patriotique rwandais, 2021, Max Milo**

Un éclairage profondément troublant sur le génocide rwandais. Ce livre d'investigation époustouflant a été réalisé par une journaliste au péril de sa vie. Il repose sur des centaines d'entretiens - déserteurs de l'armée rwandaise au pouvoir, anciens soldats, survivants d'atrocités, enquêteurs de l'ONU - et sur des documents issus du Tribunal pénal international pour le Rwanda qui sont reproduits en annexe du livre. Judi Rever apporte un éclairage profondément troublant sur le génocide rwandais, qui met en lumière l'importance du rôle du chef de l'État actuel, Paul Kagame.

**Jean VAN HAMME (scénario) & Christophe SIMON (dessin), Kivu, 2018, Ed. Le Lombard (BD + de 15 ans, 72 pages)**

Ingénieur fraîchement diplômé, François travaille pour un puissant consortium industriel. Il se voit confier la négociation d'un important contrat au Congo. Sur place, il découvre le règne du cynisme et de la corruption, dans des proportions qu'il n'aurait jamais pu imaginer. Son destin bascule définitivement quand sa route croise celle de Violette, une enfant congolaise traquée par un puissant chef rebelle.

**David VAN REYBROUCK, Congo. Une histoire, 2012, Actes Sud**

De la préhistoire aux premiers chasseurs d'esclaves, du voyage de Stanley missionné par Léopold II à la décolonisation, de l'arrivée de Mobutu puis de Kabila à l'implantation industrielle d'une importante communauté chinoise, ce livre retrace, analyse, conte et raconte quatre-vingt-dix mille ans d'histoire : celle du Congo, cet immense territoire africain au destin violenté. Pour comprendre ce pays, un écrivain voyageur, historien, journaliste, est allé à la rencontre du peuple du Congo.

Au fil de multiples séjours, son regard s'est aiguisé, son empathie s'est affirmée, son incessante curiosité lui a permis de saisir, de consigner dans ses carnets souvenirs et propos inédits au rythme d'une enquête basée sur plus de cinq mille documents. Ainsi a-t-il composé ce livre événement traduit dans le monde entier, cet essai total devenu un véritable best-seller de l'histoire contemporaine.

**Gauthier de VILLERS, Histoire du politique au Congo-Kinshasa - Les concepts à l'épreuve, 2016, Academia Eds**

Ce livre relate les transformations de l'État et du régime politique au Congo-Kinshasa depuis l'indépendance. C'est une historiographie critique et un ouvrage de sociologie historique. En même temps qu'il fait le récit des grands événements qui



ont marqué l'histoire politique congolaise, il appréhende dans leurs continuités et leurs changements deux grandes questions théoriques : celle du rôle des rapports de dépendance internationaux, celle des caractères de l'État et du pouvoir politique.

**Jean-Claude WILLAME, *La guerre du Kivu : Vues de la salle climatisée et de la véranda*, 2010, GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix)**

Les images en provenance du Kivu se suivent et se ressemblent : des victimes civiles fuyant les zones de combat, des exactions et des viols perpétrés par toutes les forces armées impliquées dans le conflit, des Casques bleus plus observateurs qu'acteurs... Une guerre indissociable des événements au Rwanda en 1994. L'ombre du génocide plane toujours, même si le "droit de poursuite" de l'armée rwandaise contre les "génocidaires" aura surtout été la façade d'un pillage systématique et organisé de l'est du Congo. Si le vide politique à la suite de l'implosion de l'État n'a fait que compliquer la donne, il reste que la guerre couvait depuis longtemps. Dans une première partie, l'auteur décrit et analyse l'évolution du contexte politique et socio-économique au fil des décennies. Sont abordées la dimension ethnique et la situation démographique caractérisée par des densités élevées. Vient ensuite le temps des seigneurs de la guerre - de Laurent-Désiré Kabila à Laurent Nkunda - et de bandes armées informelles qui n'ont en général d'autre agenda que les razzias et le banditisme. La deuxième partie traite des "parrains" du Congo (ONU, Union européenne, : leurs injonctions diplomatiques sur la "bonne gouvernance" et la démocratie, la lutte contre la corruption, le déversement de millions de dollars en aide humanitaire, de multiples accords de cessez-le-feu et de paix, Des actions de la "communauté internationale" sans grand succès jusqu'à présent ! La question vient donc à l'esprit : le Kivu, véritable poudrière de l'Afrique centrale, pourra-t-il un jour s'en sortir ? L'auteur apporte des éléments de réponse, au-delà des propos convenus.

**Charles WOLA BANGALA, *L'ONU et la crise des Grands Lacs en République démocratique du Congo: 1997-2007, 2009*, L'Harmattan**

Ce livre présente une analyse critique de la manière dont l'ONU a géré la crise des Grands Lacs en République démocratique du Congo. L'auteur propose des pistes théoriques pouvant conduire à des jalons de pacification de la République démocratique du Congo. L'objectif ultime de cet ouvrage est de faire réfléchir les Congolais qui, dans la tragédie sans fin que connaît leur pays, pourraient avoir besoin de points de repère pour un engagement politique responsable.

**Jean-Jacques WONDO OMANYUNDU, *Les armées au Congo-Kinshasa - Radioscopie de la Force Publique aux FARDC*, 2019, Ed. Monde Nouveau/Afrique Nouvelle**

L'ouvrage est une compilation et une analyse des événements sociopolitiques et militaires qui ont le plus marqué l'histoire mouvementée de la RD Congo. Sur base de différentes sources, l'auteur explore avec une rigueur scientifique l'évolution de différentes armées nationales au Congo depuis 1885 jusqu'en 2012 et propose des pistes pertinentes et inédites d'une réforme en profondeur de l'armée congolaise.

**Jean-Jacques WONDO OMANYUNDU, *Les Forces armées de la RD Congo : Une armée irréformable ?, Bilan - Autopsie de la défaite du M23 - Prospective*, 2014, Ed.**

**[www.desc-wondo.org](http://www.desc-wondo.org)**

Cet ouvrage, consacré à l'évolution récente de l'armée loyaliste congolaise, les FARDC, est une étude descriptive, analytique et synthétique des réformes entreprises depuis leur création en 2003 jusqu'en 2014. L'ouvrage met en lumière les avancées et les dysfonctionnements constatés dans la mise en œuvre de la réforme des FARDC. Une réforme - dévoyée - qui a dérivé du cadre conceptuel initial défini lors de l'élaboration et dont l'objectif consistait en la formation d'une armée nationale, restructurée et intégrée.

# Sitographie

Une autre valise pédagogique à destination des animateurs d'associations est disponible sur le site [www.empiredu Silence.com](http://www.empiredu Silence.com)

Sont répertoriés ci-dessous divers liens en relation avec les thématiques du film : des sites web d'organisations, des fichiers remarquables (pdf), des vidéos contextuelles.

## **Le Rapport Mapping (en français)**

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, 1993-2003 - Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo - Août 2010  
<https://bit.ly/37AsQU6>

## **Tribunal sur le Congo**

Depuis plus de 20 ans, une guerre civile complexe a transformé une région de la taille de l'Europe occidentale en un enfer sur terre. Déclenchée par le génocide rwandais en 1994, la « troisième guerre mondiale », comme est aussi appelée la guerre du Congo, a déjà coûté la vie à 6 millions de personnes.

Le « Tribunal sur le Congo » de Milo Rau montre les raisons et les causes d'une des guerres économiques les plus sanglantes de notre histoire à travers un extraordinaire projet transmédia.

<http://www.the-congo-tribunal.com/?lang=fr#partner>

## **Nations Unies, maintien de la paix : La MONUSCO (Historique)**

<https://monusco.unmissions.org/historique>

## **Marc-André LAGRANGE & Thierry VIRCOULON, Réflexions sur 17 ans de présence de l'ONU en République démocratique du Congo, avril 2016**

<https://bit.ly/3uuDJQc>

## **Résilience d'un Géant Africain - Accélérer la croissance et promouvoir l'Emploi en République démocratique du Congo**

Document de la Banque mondiale, 2012

<https://bit.ly/38lbvcz>

## **Les conditions de détention des condamnés à mort en RDC**

Ecpm, 2019

<https://www.ecpm.org/wp-content/uploads/mission-enquete-RDC-FR-2019-041219-MD.pdf>

## **Fondation PANZI (Hôpital Panzi fondé par le Dr Denis Mukwege à Bukavu, RDC)**

<https://fondationpanzirdc.org/>

<https://panzifoundation.org/fr/>

Facebook : @PanziFoundationDRC/

### **Justice For Congo - "Un film, une campagne contre l'impunité."**

<http://justiceforcongo.com/>

Facebook : <https://sw-ke.facebook.com/hashtag/justiceforcongo/>

### **Mémorial des massacres de la RD Congo**

Il s'agit d'un Mémorial virtuel des victimes des conflits armés des 30 dernières années en République démocratique du Congo (RDC).

<https://www.memorialrdcongo.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/memorialrdcongo/>

### **Le Bureau conjoints des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH)**

Le BCNUDH œuvre à rapporter les violations des droits de l'homme, assister les victimes à chercher et obtenir des recours à ces violations et plaide également auprès des fonctionnaires et des autres acteurs pour améliorer la situation des droits de l'homme en RD Congo.

<https://monusco.unmissions.org/droits-de-lhomme>

### **2 minutes pour comprendre... la guerre au Congo - 28' ARTE**

<https://www.youtube.com/watch?v=1rviAnLrPp0>

### **Congo : 20 ans de conflits expliqués (Le monde en cartes)**

Vidéo de 13'04" : <https://www.youtube.com/watch?v=C5dioc092T0>

## PARTENAIRES DE PRODUCTION DU FILM



**TV5MONDE**



## PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE



**Les Films de la Passerelle**

62, rue de Renory  
4031 Liège  
+32 (0) 43 42 36 02  
films@passerelle.be

**Réalisation de la Valise pédagogique :** Yves Gabel  
**Supervision :** Idriss Gabel  
**Consultantes :** Marie Calvas & Vanessa Kabwela Funi  
**Production :** Les Films de La Passerelle



Valise pédagogique réalisée grâce  
au soutien de la DGD Coopération belge